

20

24



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Communauté de communes de Bassin de Pompey

Sommaire

07

Ressources et perspectives

- 8 Ressources humaines
- 10 Engagés pour un service public écoresponsable et bienveillant
- 11 Une plateforme Achat Public mutualisée
- 12 Qualité Sécurité Environnement
- 13 Gestion durable du patrimoine intercommunal
- 13 Finances
- 15 Budget vert

19

Des engagements durables

- 20 Accélération des transitions environnementales
- 21 Développer les énergies renouvelables
- 21 Décarbonner nos activités
- 22 Mobilités
- 25 Eau et assainissement
- 27 Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations
- 28 Aménagement urbain
- 30 Voirie et espace public
- 32 Prévention et gestion des déchets

37

Un territoire qui compte

- 38 Développement économique
- 40 Emploi et insertion
- 42 Tourisme

45

L'innovation au service du lien

- 46 Numérique
- 48 Les informations accessibles à tous
- 50 Accès aux droits
- 51 Inclusion numérique

53

La force de nos différences

- 54 Urbanisme et habitat
- 56 Enfance, jeunesse, famille
- 59 Prévention spécialisée
- 60 Restauration collective et nutrition
- 62 Culture
- 64 Sport
- 66 Santé
- 67 L'insertion, une orientation affirmée
- 68 Contrat de ville 2024-2030
- 69 Brigade intercommunale de police municipale

Édito



Bassin de Pompey : notre engagement pour un territoire hospitalier-nature-intelligent

En 2024, bassin de Pompey a poursuivi son engagement constant au service de chacun. Grâce à la mobilisation de toutes nos compétences et à nos nombreux partenariats, nous avons pu relever les défis de notre territoire et faire grandir notre communauté.

Nos actions couvrent un large éventail de domaines, toujours dans l'optique de vous offrir un cadre de vie dynamique et agréable :

Le développement économique et l'emploi sont primordiaux, avec le soutien de plus de 80 entreprises et l'accompagnement vers l'emploi et la formation (FL JOB, Guichet Économique, Territoires d'Industrie) pour favoriser la création d'emplois, l'innovation et la transition écologique.

Pour l'aménagement de notre territoire, nous investissons dans les zones d'activités, la modernisation des voiries et la rénovation urbaine, afin d'offrir un environnement attractif à nos 40 000 habitants répartis sur 13 communes.

En matière d'environnement et de cadre de vie, nos actions incluent la protection des espaces naturels, la gestion durable des ressources, la promotion de la mobilité douce et le soutien à la rénovation énergétique, marquant notre engagement pour la transition écologique.

Concernant l'habitat et l'urbanisme, nous facilitons l'accès à un logement de qualité, soutenons la rénovation durable et accompagnons les projets adaptés aux familles et seniors.

Pour les transports et les mobilités, nous développons des solutions pour tous, encourageons les déplacements doux et œuvrons à l'amélioration de la desserte du territoire.

L'action sociale et la solidarité sont au cœur de nos valeurs, avec un soutien aux familles, jeunes, seniors et personnes fragiles via des services de proximité, des modes de garde et l'inclusion sociale.

Enfin, la culture, le sport et la vie associative sont essentiels ; nous accompagnons les initiatives, soutenons les équipements sportifs et encourageons les associations qui animent notre territoire.

Notre force réside également dans les nombreux partenariats que nous avons tissés. Qu'il s'agisse de nos communes membres, des réseaux économiques comme Val de Lorraine Entreprendre, des acteurs associatifs, des entreprises locales, ou des institutions régionales et départementales, nous mutualisons nos ressources. Ensemble, nous développons des projets communs et multiplions les synergies au service du bien-être de tous, de l'économie circulaire et de la vitalité entrepreneuriale de notre bassin.

C'est grâce à cette intelligence collective, fondée sur l'écoute, l'expérimentation et l'innovation, que chacun peut trouver sa place et contribuer pleinement à la réussite de bassin de Pompey.

Laurent Negre

Président de Bassin de Pompey



projet
de territoire

récit



Bassin de Pompey s'est engagé dès 2021 dans une démarche participative ambitieuse : l'élaboration de son Projet de Territoire. Cet exercice stratégique vise à construire un avenir commun et prospère, en s'adaptant aux bouleversements environnementaux et socio-économiques.

Une démarche concertée et approfondie

Depuis 2021, ce projet a donné lieu à une trentaine de rendez-vous incluant conférences, ateliers et commissions. Cette concertation approfondie a permis d'échanger, de débattre et d'imaginer le futur du territoire avec l'ensemble des acteurs : élus, partenaires et forces

vives. Ce travail itératif a abouti à l'établissement d'un diagnostic précis et partagé, dressant un état des lieux complet des forces et faiblesses du Bassin de Pompey, tout en identifiant les attentes et les besoins de chacun.

En 2024, le projet de territoire a franchi une étape clé : la rédaction de notre récit territorial, élaboré par une équipe technique dédiée, en étroite collaboration avec le président et les vice-présidents. Nous avons intégré un portrait fidèle de notre territoire, enrichi par des données issues d'une projection socio-démographique et des vulnérabilités du territoire face au bouleversement climatique. Les grandes orientations du PLU-i-HD en matière d'habitat et de déplacements ont également été prises en compte avec l'ambition de porter l'avenir du territoire et son adaptation aux nouveaux défis.

Un diagnostic a ainsi été réalisé, co-élaboré dans des ateliers associant les élus municipaux des treize communes, les partenaires (entreprises, associations, habitants/usagers).

L'objectif ? Une publication dès le début de l'année 2025.

Un récit territorial fondé sur des valeurs communes

De cette démarche collaborative a émergé un récit territorial fort, guidé par des valeurs qui animent le Bassin de Pompey : **Hospitalier, Intelligent, Nature.** Ce récit constitue la feuille de route pour les années à venir, offrant les clés pour relever les défis de demain en s'appuyant sur nos forces collectives.





A photograph of two men sitting at a wooden table in a meeting. The man on the left is a Black man with glasses, wearing a blue suit jacket over a white shirt. The man on the right is a white man with short brown hair, wearing a white button-down shirt. They are both looking towards the right side of the frame. The background is a blurred office setting with a window.

Ressources

et perspectives

Ressources humaines

Des effectifs en évolution

Au 31 décembre 2024, l'effectif permanent de la communauté s'élève à 292 agents. Après une baisse observée en 2023, liée à un décalage dans les recrutements, les effectifs sont de nouveau en progression, principalement en raison de **transferts de compétences** vers l'intercommunalité.

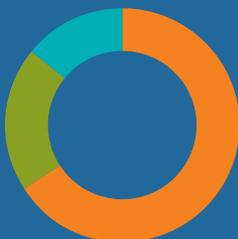
L'analyse consolidée des effectifs à l'échelle du bloc local (communes et intercommunalité) met en évidence une évolution globalement maîtrisée, marquée par une diminution des effectifs communaux compensée par les renforts au niveau intercommunal. L'évolution des charges de personnel consolidée représente une **hausse de l'ordre de 10,9 % sur 5 ans, soit 2,2 % par an en moyenne**.

Le franchissement du seuil des 300 agents est envisagé au cours de l'année 2025.

La gestion des effectifs est de plus en plus **intégrée** et **coordonnée** sur le territoire (plus de 200 agents mis à disposition dans le cadre de la compétence restauration) et permet d'identifier la composition des effectifs, pyramide des âges et besoins d'emplois et compétences sur le territoire avec la mise en œuvre d'un **plan de formation mutualisé**.

LES AGENTS DE BASSIN DE POMPEY INDICATEURS 2024

292 agents
92 métiers



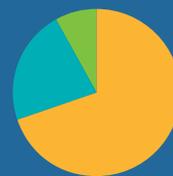
17 % catégorie A
21 % catégorie B
62 % catégorie C

LES 3 FILIÈRES LES PLUS REPRÉSENTÉES

Médico-sociale 57 agents

Administrative 63 agents

Technique 151 agents



203 statutaires
63 contractuels
26 CDDI

42,4 ANS
âge moyen

70%
de titulaires

64%
du plan de formation réalisé

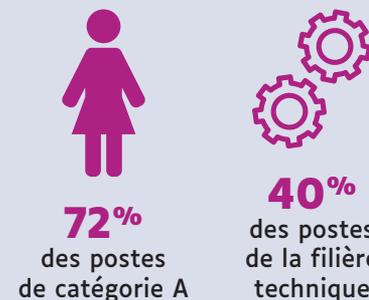
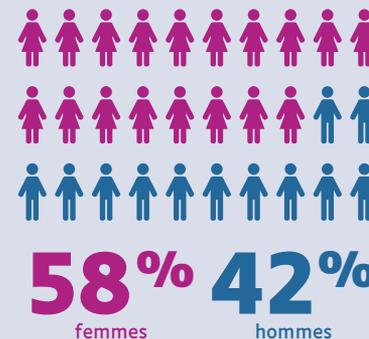
72%
des programmes de prévention réalisés

Répartition des effectifs par genre

Le taux de féminisation reste stable à près de 58 % (170 femmes sur 292 agents).

De nouveaux équilibres se confirment en 2024, comme dans la filière technique qui devient de moins en moins une filière genrée (60 femmes et 91 hommes) soit 40 % de femmes et 60 % d'hommes.

Les postes de catégorie A sont majoritairement occupés par des femmes (34 femmes soit 72 % des postes – 13 hommes soit 28 %).



sont occupés par des femmes

La politique santé et sécurité

Les programmes annuels de prévention 2024 ont été réalisés à hauteur de 72 %.

Actions 2024

- Relance des audits internes dans le cadre de notre certification ISO 45001.
- Relance de la démarche de prévention Santé et sécurité au travail (SST)
- Lancement d'une démarche collective de prévention afin de poursuivre la baisse de l'absentéisme (courant 2025).

L'analyse du taux d'accidentologie (24 accidents de travail et/ou de trajet) se poursuit afin d'identifier de nouvelles mesures.

Au 1^{er} juillet 2024, Bassin de Pompey a revalorisé sa participation aux contrats de complémentaire santé et de prévoyance, bénéficiant respectivement à 99 et 211 agents. Cette mesure vise à améliorer la couverture sociale tout en réduisant le reste à charge des agents.

Prévention des risques

Une refonte de la dotation en vêtements de travail a été réalisée pour répondre aux obligations liées à l'apparition de nouveaux métiers au sein de notre organisation, notamment dans les services ou directions Eau-assainissement, nettoyage, restauration, bucheronnage et maraîchage. Bassin de Pompey doit désormais équiper 206 agents dont les activités nécessitent des équipements spécifiques (58 agents en 2015).

La formation en appui des politiques publiques menées

Le Plan de formation a été réalisé à hauteur de 70 %, avec **1 007,5 jours de formation** suivis.

Près de 78 % des agents (229 agents) ont bénéficié d'au moins une action de formation dans l'année, majoritairement suivie par des agents de catégorie C (65 % des agents formés).

519 agents communaux et communautaires ont pu bénéficier d'une formation mutualisée en 2024.



Engagement en faveur de la qualité de vie au travail et du pouvoir d'achat des agents

Depuis 2021, Bassin de Pompey poursuit une politique active en faveur de la qualité de vie au travail.

L'aménagement du temps de travail a été adapté afin de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle. La mise en place du télétravail et la définition de plusieurs schémas horaires, allant de 35 à 39 heures selon les contraintes de service, illustrent cette volonté.

Bassin de Pompey a instauré, depuis le 1^{er} juillet 2024, une prime mensuelle modulée en fonction des revenus, à l'ensemble des agents. Répondant aux enjeux de pouvoir d'achat dans un contexte économique contraint, cette prime représente un effort financier significatif de 150 000 € supplémentaires par an, pleinement assumé par la collectivité.

Numérique responsable et sécurité informatique : des engagements essentiels

Le numérique génère un impact environnemental significatif, via les centres de données énergivores et la multiplication des données.

La démarche de **numérique responsable** sensibilise à cet impact, limite le renouvellement des équipements et favorise le réemploi. Cette approche s'inscrit dans le SPASER. Une semaine de nettoyage des données numériques (**Digital Cleanup Day**) est prévue au **printemps 2025**.

Pour protéger notre système d'information, les agents seront aussi sensibilisés face aux risques liés à la menace cyber.



Engagés pour un service public écoresponsable et bienveillant

En 2024, Bassin de Pompey poursuit son projet d'administration en affirmant deux priorités majeures : accompagner la transition écologique et renforcer la prévention des risques psychosociaux. Ces orientations traduisent la volonté de construire une administration plus responsable, plus inclusive et à l'écoute de ses agents.

Préparer la transition écologique : lancement du Parcours éco-agent

La Communauté de communes a posé les bases du Parcours éco-agent, destiné à sensibiliser les agents aux enjeux climatiques et à encourager l'adoption d'écogestes dans leur quotidien professionnel.

Ce parcours prendra forme en 2025 avec des ateliers participatifs « 2 tonnes ». Ils permettront à chacun de mieux comprendre l'impact de ses actions et d'identifier des leviers pour réduire son empreinte carbone. Cette initiative complète les actions déjà engagées autour du numérique responsable, des achats durables (SPASER) et de la charte de l'agent écoresponsable.



Prévenir les violences et promouvoir un cadre de travail respectueux

Un dispositif de prévention des violences, harcèlements, discriminations et agissements sexistes a été mis en place avec l'accès à une plateforme de signalement pour tous les agents via l'extranet. Ce service du Centre de Gestion 54 s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (psychologue, juristes, conseillers RH) garantissant un accompagnement confidentiel et sécurisé.

En 2025, des formations spécifiques seront déployées à destination des encadrants, de la direction RH et des représentants du personnel. Un mémo synthétique sera également diffusé pour rappeler les droits de chacun et les démarches à suivre en cas de situation problématique.



Une plateforme Achat public mutualisée et dynamique

La plateforme Achat public maintient sa **forte activité** avec la passation de **123 marchés** (y compris les lots) et l'organisation de **17 commissions** (CAO, CAP et CDSP).

L'assistance et le conseil ont été, comme les années précédentes, fortement sollicités en interne du fait de l'intégration de nouveaux agents et du nombre croissant de marchés complexes à lancer.

Une expertise mutualisée au service des communes

La plateforme mutualisée a dédié environ 400 heures aux marchés publics pour les communes. Elle a coordonné **4 groupements de commandes** dont l'un dédié à la gestion de la fourrière animale. Elle est également intervenue à la demande de la mairie de Marbach dans la procédure de passation de marché de rénovation de sa mairie, de la relecture à la notification des marchés.

Répartition de la dépense

15 M€
Région Grand Est
(cumul région, département,
Bassin de Pompey)

10 M€
Département 54
(avec Bassin de Pompey)

900 K€
Bassin de Pompey



Un levier stratégique pour l'achat durable

Forte d'un volume financier de 25M€ annuels, la commande publique est un acteur majeur au service de la protection de l'environnement, du soutien à l'économie et de la promotion de l'insertion sociale.

La démarche d'achat durable a donné lieu à l'élaboration d'un document structurant sous la forme d'une charte des achats durables fixant les 3 axes d'intervention :

- Développer la politique d'insertion sociale
- Participer à la transition écologique
- Accompagner les achats responsables



FOCUS 2024

20 M€
d'achats publics

123 marchés
passés y compris ceux
de la plateforme achat

17 commissions
d'appel d'offre internes, de
groupement et commissions
de délégation de service public

231 délibérations
réparties en 18 assemblées
nécessitant le suivi de 94 actes

**2 389 bons
de commande**
visés par le service Achat public

1 248 arrêtés
issus de l'exercice du pouvoir
de police du Président
et des Maires

206 agents dotés
en vêtements de travail et EPI

Qualité Sécurité Environnement

L'amélioration continue poursuit sa boucle vertueuse

La démarche Qualité Sécurité Environnement, initiée en 2009 avec des périmètres de plus en plus larges et ambitieux a fait l'objet d'une enquête en octobre 2024 afin d'évaluer son efficacité et d'identifier de nouvelles perspectives.

Celle-ci a confirmé l'utilité de cette démarche et la nécessité de poursuivre les certifications. Des axes d'amélioration ont été identifiés notamment l'accompagnement méthodologique des pilotes de processus.

Une démarche de type Responsabilité sociétale et environnementale pourrait venir compléter le système de management qualité actuel.



Le plan intercommunal de sauvegarde est opérationnel

La plateforme numérique de gestion de crise lancée en septembre 2023 est opérationnelle.

Sept exercices ont permis de tester nos capacités intercommunales : incendie industriel ou de forêt, tempête et inondation, cyber attaques, pollution de l'eau potable, accident de transport de matières dangereuses, crise combinée risque naturel et technologique. Ce travail va se poursuivre en 2025.



FOCUS 2024

13 communes utilisent la plateforme Numerisk
58 élus et agents formés et/ou ont participé à un exercice
72 cartes issues du SIG

142 véhicules et engins recensés
1 948 ressources matérielles géolocalisées
34 CARE Centres d'accueil et de regroupement des populations

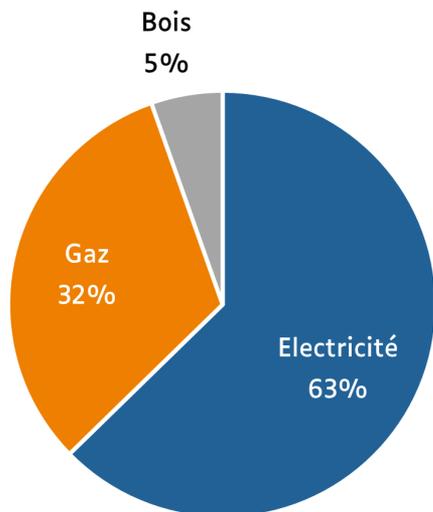
Gestion durable du patrimoine intercommunal



22,52 €TTC/m²
Taux exécution budgétaire
(travaux de maintenance
sur les bâtiments)

FOCUS 2024

Consommation énergétique



Bassin de Pompey a obtenu le label "Territoire engagé transition écologique – Climat/Air/Énergie" avec **3 étoiles** qui valorisent notre engagement et nos actions. L'ambition est de décrocher la **4^e étoile** en 2025.



Finances

Un budget tourné vers l'investissement

L'évolution des finances de Bassin de Pompey est fortement impactée depuis 2020 par l'enchaînement des crises : sanitaire, puis énergétique en lien avec le conflit ukrainien et le retour d'une inflation inédite.

En 2024, il est possible d'affirmer que Bassin de Pompey a **tenu ses engagements** en matière d'investissements malgré ces difficultés et sans compromettre la bonne gestion de l'intercommunalité.

60 M€ d'investissements en cinq ans sans endettement supplémentaire

Bassin de Pompey a stabilisé l'encours de dette alors même que d'importants efforts d'investissements ont été réalisés. L'intercommunalité a investi près de 60 M€ tout en réduisant l'encours de dette d'1 M€, garantissant notre capacité à financer l'achèvement des travaux.

Cette maîtrise de l'endettement a été possible grâce aux financements obtenus (les subventions et le FCTVA représentent 25 % du financement) **mais aussi et surtout grâce à la préservation d'une épargne de fonctionnement sur la période qui a financé 65 % des investissements.**

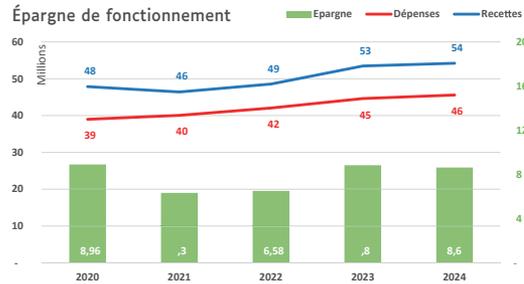
FOCUS 2024

- 
Construction du nouveau pôle aquatique intercommunal **16 M€**
- 
Rénovation ou création de nouvelles voiries **11 M€**
- 
Rénovation de l'éclairage public **3 M€**
- 
Projets d'aménagement de zones d'habitat ou économiques **6 M€**
- 
Mobilités **5 M€**
- 
Amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement **4 M€**
- 
Aides à la rénovation des logements **2 M€**
- 
Déploiement de la fibre optique **2 M€**



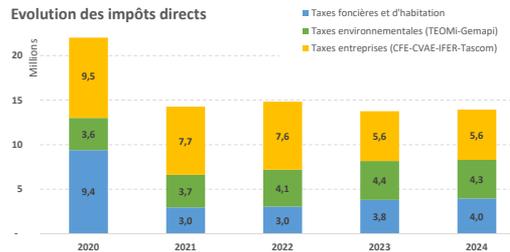
Maîtrise de l'épargne de fonctionnement

Après s'être contractée en 2021 et 2022 suite aux crises successives, l'épargne de fonctionnement a retrouvé depuis 2023 son niveau de 2020.



Évolution de la fiscalité locale

Il convient de rappeler que **les réformes nationales successives ont largement bénéficié aux contribuables, que ce soit les ménages (- 60 % entre 2020 et 2024) ou les entreprises (-40 %).**



Le renforcement progressif des taxes environnementales portant sur les déchets (taxe d'enlèvement incitative) ou la gestion des rivières (taxe GEMAPI) permet de financer ces compétences vertueuses sans remettre en cause l'allègement de la pression fiscale du territoire au niveau global.



Budget vert

Des résultats toujours encourageants

Pour la troisième année consécutive, l'ensemble des dépenses du compte administratif ont été analysées selon la méthodologie du « Budget Vert » pour mesurer leur impact environnemental sur cinq axes :

- 1 Atténuation du changement climatique,
- 2 Adaptation du territoire au changement climatique,
- 3 Lutte contre la pollution de l'air,
- 4 Préservation de la biodiversité et renaturation,
- 5 Lutte contre la pollution de l'eau et des sols.



Une nouvelle annexe environnementale

L'article 191 de la Loi de Finances pour 2024 introduit une nouvelle annexe au compte administratif 2024 pour les collectivités de plus de 3 500 habitants afin de présenter l'impact environnemental d'une partie de leurs dépenses d'investissement.

Les axes retenus par l'État pour mesurer l'impact du budget sur la transition écologique sont :

- la lutte contre le changement climatique,
- adaptation au changement climatique et risques naturels,
- gestion de ressources en eau,
- transition vers l'économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques,
- lutte contre la pollution de l'air et des sols,
- préservation de la biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

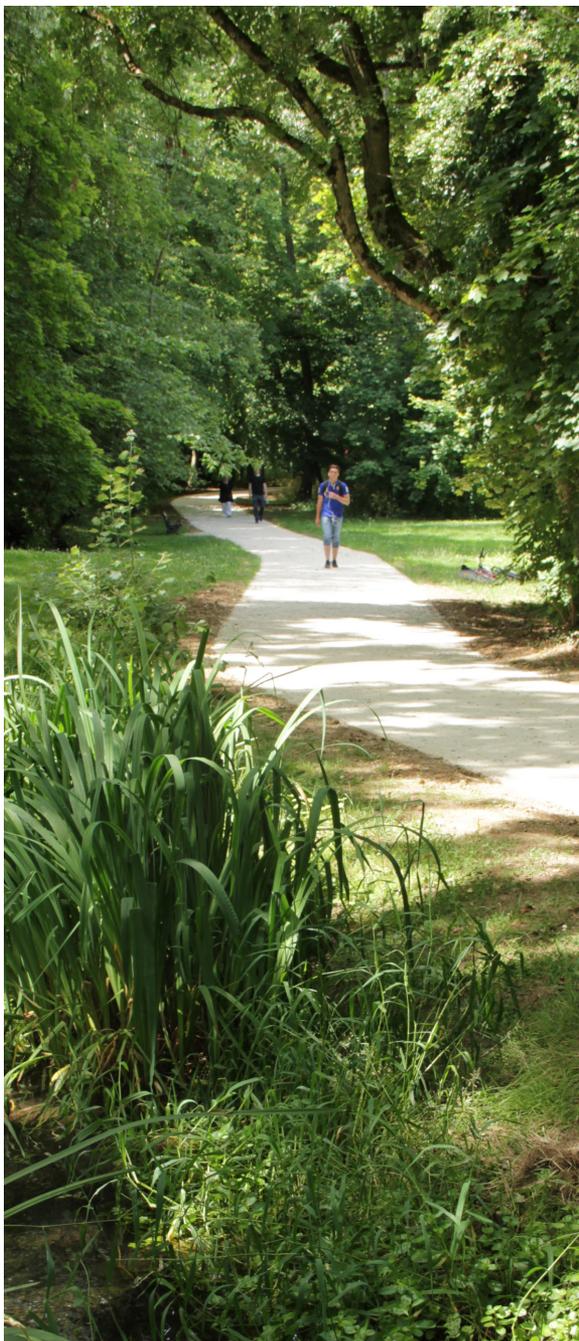
Après 3 ans de pratique du budget vert, Bassin de Pompey devra s'interroger sur ces axes d'analyse pour les prochains budgets, en particulier pour intégrer l'enjeu de la ressource en eau et la transition vers l'économie circulaire.

Une dynamique globalement positive

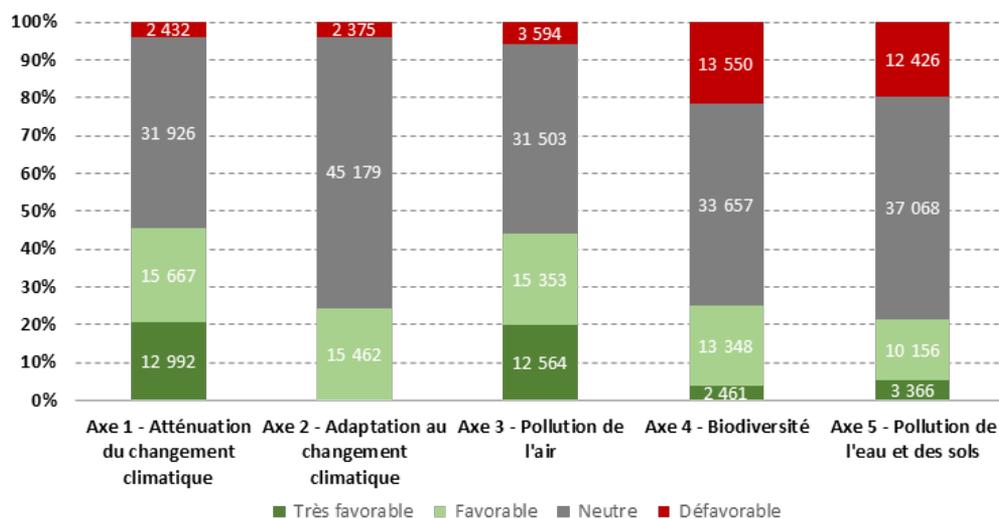
En moyenne, 32 % des dépenses sont favorables contre 31 % en 2023 et 29 % en 2022. Cette progression illustre une montée en puissance de la prise en compte des enjeux environnementaux. L'évolution positive est liée aux investissements réalisés en matière de **mobilités douces**, sur les **pôles d'échanges multimodaux**, le relamping LED, la sécurisation de l'eau et les études liées au ruissellement de l'eau.

On peut **également** noter une **hausse importante sur l'axe 2 : adaptation au changement climatique, passant de 11 à 25 % de dépenses favorables** grâce au programme de rénovation énergétique des bâtiments. Cet axe reste cependant le plus perfectible avec 70 % de dépenses neutres.

Des différences existent selon les budgets car la typologie des compétences intercommunales influe largement sur l'évaluation. Les budgets Eau et Assainissement sont par nature plutôt favorables aux enjeux de biodiversité (axe 4) ou de lutte contre la pollution de l'eau et des sols (axe 5), tandis que le budget dédié aux zones d'aménagement, par nature plus impactant, intègre l'ensemble des stratégies d'adaptation au changement climatique, d'optimisation foncière ou de recyclage foncier, d'augmentation des densités urbaines pour réduire l'impact environnemental de ceux-ci.



La montée en puissance des investissements liés au nouvel équipement aquatique impacte fortement les cotations en raison du niveau important des montants engagés. Cette ligne est très favorable sur les 3 premiers axes en raison de la qualité environnementale de sa construction mais elle l'est moins sur les 4 et 5^e axes en raison de l'artificialisation des sols.



32%

Les principales dépenses favorables, neutres et défavorables sont :

Dépenses favorables	Axes
Construction du nouvel équipement aquatique labélisée Haute Qualité Environnementale	1 2 3
Collecte des ordures ménagères avec des véhicules circulant au biodiesel	1 3 4
Service de transport en commun	1 3 5
Amélioration des luminaires de l'éclairage public	1 3
Aménagement de voies douces et d'infrastructures de transport collectif	1 3 5
Renouvellement d'éléments de voirie avec intégration de la gestion intégrée des eaux pluviales	1 2 3 4 5

20%

Dépenses neutres avec leviers	Réflexions menées
Achats de matériels ou d'équipements	Élaboration en cours du Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables
Achat de denrées alimentaires pour la restauration collective	Démarrage d'un nouveau marché incluant une plus grande quantité de produits issus de l'agriculture biologique
Consommation d'électricité sans garantie d'origine	Réflexions sur les marchés d'énergie verte

→ **37%** des dépenses du budget sont considérées invariablement comme neutre par nature (versements de fiscalité aux communes, rémunérations, etc.).

11%

Dépenses défavorables	Pistes d'amélioration	Axes
Construction de bâtiments neufs sur terrains non aménagés	Réalisation d'études d'impacts et reconversion de friches	4 5
Incinération et enfouissement des ordures ménagères	Plan d'actions de prévention des déchets	3 4
Combustibles et carburants carbonés	Déploiement de la stratégie flotte faible émission pour le parc de véhicules	1 3 4 5



Véritable boussole pour aller vers des dépenses plus favorables à l'environnement, le budget vert a d'ores et déjà permis d'identifier des leviers d'action avec un objectif de renforcer la cotation en amont de la réalisation des dépenses lors de la programmation budgétaire afin que les arbitrages ou intégration de critères environnementaux lors de la mise en œuvre puissent être réalisés en connaissance de leur impact prévisionnel.

Cet outil est complémentaire des démarches de sobriété (dépenses évitées, réduction des consommations, etc.), des actions de réemploi et de réparation, de planification (PLUi, PCAET, etc.), et enfin, du **Bilan carbone** qui sera réalisé en 2025. Il permettra d'enrichir ces démarches environnementales en identifiant les principaux postes d'émissions de gaz à effet de serre, afin de cibler et de mettre en œuvre les actions les plus pertinentes pour les réduire.







Des engagements durables



Accélération des transitions environnementales

Un engagement fort qui se maintient

Adopté en juin 2022, le Plan Climat/Air/Énergie Territorial (PCAET) de Bassin de Pompey a tracé une feuille de route ambitieuse pour les six prochaines années. Les progrès sont déjà significatifs, notamment en ce qui concerne la part des énergies renouvelables (ENR), la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et la diminution de la consommation énergétique.



Des objectifs ambitieux et des résultats concrets

La part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale du territoire



objectif 2030
41%
100%
EN 2050

Actuellement

17%

(dont la moitié est produite sur le territoire)

La réduction des émissions de Gaz à Effets de Serre par rapport à 1990



objectif 2030
-54%
-77%
EN 2050

Actuellement

-34%

La réduction de la consommation énergétique finale du territoire par rapport à 2012



objectif 2030
-29%
-55%
EN 2050

Actuellement

-11%

Développer les énergies renouvelables

L'essor de l'énergie solaire

L'Espace multiservices intercommunal est désormais équipé d'une centrale solaire hybride de **93,31 kWc**, couvrant environ 450 m² de toiture.

Cette installation génère annuellement **101 000 kWh d'électricité verte**, l'équivalent de la consommation de 25 foyers, alimentant directement le siège de la Communauté de communes et sept autres sites.

Fort de cette réussite, une étude de faisabilité et juridique est en cours pour une potentielle boucle d'autoconsommation publique/privée avec les entreprises du Parc Eiffel Énergie, financée à 70 % par le programme Climaxion. Cette initiative, qui regroupe Bassin de Pompey et une dizaine d'entreprises, vise à renforcer l'autonomie énergétique de la zone.



La méthanisation et la biomasse

La société CVE Biogaz a été sélectionnée pour développer une unité de méthanisation. Ce projet ambitieux prévoit de produire **25 GWh/an** en valorisant les intrants organiques industriels et agricoles du territoire.

La chaufferie biomasse, installée en 2014, continue de couvrir **70 %** des besoins en chauffage de l'Espace multiservices intercommunal, de la crèche et du Pôle tertiaire, permettant une économie de près de **100 000 € par an** sur la facture de gaz. Les plaquettes de bois utilisées proviennent du travail de l'équipe de bûcheronnage, créant ainsi une boucle vertueuse complète.

Décarboner nos activités



Mobiliser les entreprises

Les petits déjeuners de l'économie circulaire sont l'occasion de partager des témoignages, des conseils, des veilles réglementaires et des informations sur les financements disponibles avec les entreprises.

Deux ateliers de détection de synergie « **Quand les déchets des uns deviennent les ressources des autres** » ont également été organisés pour encourager les entreprises à adopter l'économie circulaire.

Une quinzaine de synergies, générant des économies significatives pour les entreprises ont déjà été actées. Ces ateliers ont réuni **10 entreprises** et ont permis d'identifier **116 synergies potentielles**, visant à réduire les coûts d'approvisionnement et de traitement des déchets.

La décarbonation des flottes de véhicules

Une journée décarbonation a été organisée lors de l'inauguration de la station multi-énergies à Champigneulle. Des ateliers d'information ont permis de connaître les dispositifs, les subventions, les carburants adaptés et le fonctionnement des nouvelles stations de recharge.



Inauguration de la station multi-énergies GNV

Au cœur du parc Eiffel Énergie, accessible 24h/24, elle propose du GNV, du bioGNV et des bornes de recharge rapide pour véhicules électriques.

Bassin de Pompey accélère sa révolution des mobilités

Notre objectif : faciliter les déplacements du quotidien (bus, vélo, covoiturage ou multimodal).

LeSit, toujours en progression



Le réseau LeSit continue de progresser, avec une augmentation de 4 % des validations en 2024.

Entre 2022 et 2024, le nombre de validations Transport à la demande (TAD) SITAD'IN a bondi de 76,59 %, atteignant 19 797 validations.

Tous réseaux confondus, le territoire enregistre une hausse de 18 570 validations, soit une amélioration de 31 % par rapport à 2019.

De nouveaux services ont été mis en place depuis août 2021 :

- Deux lignes régulières avec une offre constante toute l'année.
- Des correspondances améliorées avec les trains et la ligne 10 du réseau SUB.
- La desserte du parc Eiffel Énergie depuis Nancy, du lycée de Pixérécourt et du collège de Malzéville.
- Transport scolaire et navette relais pour les correspondances train en gare de Liverdun.

Les nouveaux bus des lignes 25 et 26, mis en service en juillet 2023, apportent une plus-value écologique et silencieuse avec une énergie au Gaz Naturel Vert et plus de confort pour les voyageurs.

Des essais de minibus électriques ont été menés en 2024. Malgré le confort de conduite et de voyage, les capacités des batteries se sont avérées insuffisantes pour l'exploitation actuelle du réseau.

En 2024, Bassin de Pompey a intégré le flux SNCF à bord des nouveaux bus LeSit, permettant aux voyageurs de connaître les horaires de train en temps réel à l'approche des gares.



Construire un nouveau réseau de transport avec les usagers

Un audit de mobilité lancé fin 2023 en vue de la reconduction du contrat de DSP met en évidence :

- un territoire avec une vie interne dynamique mais intégré à la métropole nancéienne,
- une prépondérance des déplacements pendulaires,
- une politique forte envers les employeurs,
- des itinéraires de transports collectifs jugés pertinents,
- un réseau qui se complexifie en cherchant à répondre à tous les usages.

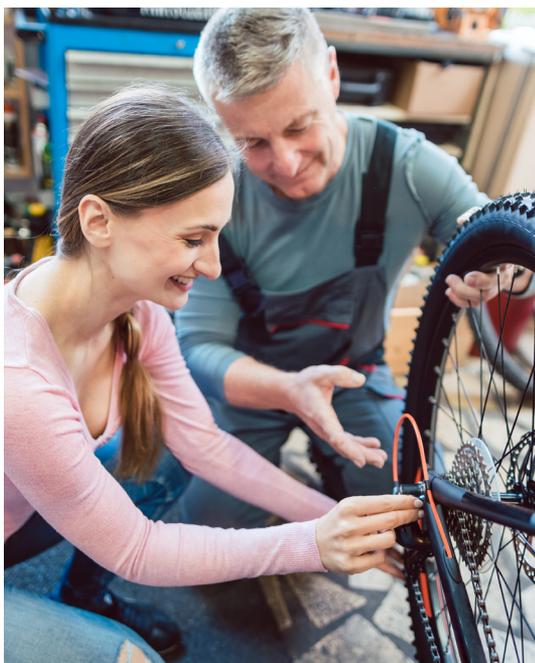
Les objectifs de la prochaine DSP sont fixés : assurer un lien fort avec le Grand Nancy, renforcer les lignes Fluo, consolider les lignes scolaires, identifier les besoins de renforcement des lignes intercommunales, réserver le TAD aux zones sans offre de ligne régulière.

L'application P'SIT, enrichie en 2024, propose des fonctionnalités multimodales : horaires en temps réel du réseau LeSIT, horaires théoriques des réseaux SUB, Fluo Grand Est et Fluo 54, calculateur d'itinéraire régional, achat et validation de titres de transport, accès à la plateforme de covoiturage Mobicoop, réservation SITAD'IN et carte des stationnements vélos.



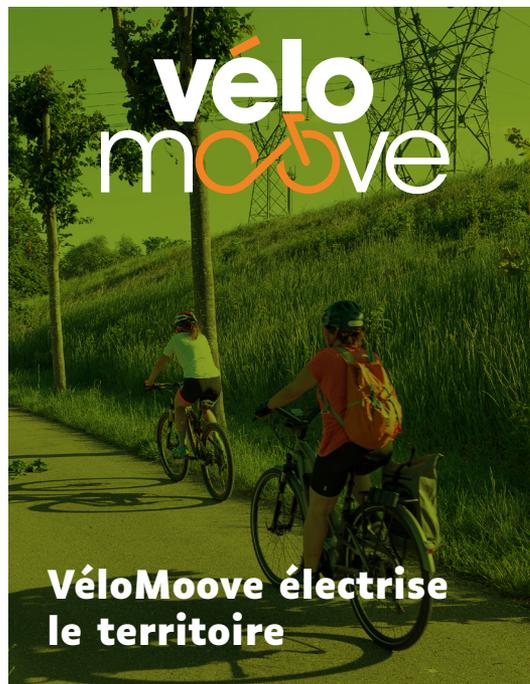
Services et initiatives cyclables

Les ateliers mobiles d'auto-réparation de vélos se poursuivent en 2024 pour la cinquième année, avec 13 sessions organisées et 61 participants. L'association Cyclaneuf propose un atelier d'auto-réparation de vélos à Frouard. Une convention de partenariat pluriannuelle et tripartite a été signée en 2024 avec Bassin de Pompey et Dynamo.



Plan vélo et aménagements cyclables

En 2024, s'ajoutant aux 49km existants, deux nouvelles liaisons cyclables ont été réalisées : la rue Zola à Frouard et la rue de Clermont Ferrand à Liverdun. Des nouvelles voies seront créées en 2025 (Custines, Frouard, liaison Frouard-Pompey).



**vélo
moove**

VéloMoove électrifie le territoire

VéloMoove, le service de location de vélos à assistance électrique, sera mis en place en 2025 avec la location en libre-service et la location longue durée, (150 vélos et 27 stations). Le service sera gratuit pour les abonnés LeSit et SUB, et à tarif réduit pour les moins de 26 ans, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minimas sociaux.



A photograph of a VéloMoove e-bike. It is a dark-colored bicycle with a white frame, a black basket on the front, and a black seat. The brand name 'vélo moove' is visible on the frame and the rear fender.

Intermodalité

Le déploiement de stations de mobilité dans chaque commune, adossées à des arrêts de bus ou de train majeurs, propose des services multimodaux (abribus, information horaire, services vélo et voiture, recharge électrique), un confort amélioré en attente et la possibilité de rentabiliser le temps d'attente (prises USB, bornes d'écoute, proximité commerces).

Des stationnements vélos sécurisés installés en 2024 dans les gares de Champigneulle, Pompey et Marbache s'ajoutent à ceux de Frouard et de Liverdun (prévu été 2025). Ils offrent près de 100 places abritées et sécurisées. De janvier à mai 2025, 416 passages ont été comptabilisés.

Une nouvelle voie piétonne et cyclable a été inaugurée en décembre 2024 au parc Eiffel Énergie à Pompey, offrant un accès direct et sécurisé à la gare de Pompey et aux arrêts de bus.





Le Pôle d'échange multimodal (PEM) de Liverdun en cours d'aménagement depuis l'été 2024 va :

- faciliter le passage d'un mode de transport à l'autre,
- proposer des solutions de mobilités alternatives et des services (dépose-minute, bornes de recharges),
- sécuriser et créer des espaces publics de qualité et agréables.

Ces travaux vont permettre la rénovation du réseau d'assainissement de la rue de la Gare et l'enfouissement des réseaux secs (électricité, télécommunications, éclairage public). Ce futur aménagement intègre un éclairage public renouvelé, des revêtements drainants, un nouvel espace végétalisé en entrée de gare et des trottoirs élargis et accessibles. Ce PEM préfigure des opérations similaires sur d'autres communes du territoire.

Montant des travaux
Près de 2 M€ TTC

Financement obtenu
Fonds Verts : 22 %, AERM : 9 %,
CD54 : 5 %, Région : 18 %

Fin des travaux
Automne 2025

Plan de mobilité inter-établissements et covoiturage

Bassin de Pompey poursuit son Plan de mobilité inter-établissements (PMIE).

Le défi «J'y vais» encourage les déplacements durables domicile-travail/école. En 2024, 69 salariés ont parcouru 3 914 km, évitant 1 715 kg de CO₂.

La plateforme de covoiturage comptabilise 274 membres et plus de 1 250 trajets réalisés en 2024. Une offre élargie au-delà du territoire est à l'étude pour 2025.



Du 13 au 31 mai 2024



Eau et assainissement

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Bassin de Pompey assure la gestion complète des compétences liées à l'eau potable, à l'assainissement, à la défense incendie et à la gestion des eaux pluviales sur ses 13 communes membres. Cette intégration garantit la cohérence et l'efficacité des actions menées sur l'ensemble du territoire.

Un service public vital et essentiel, au cœur de nombreux enjeux

La production et la distribution d'eau potable, ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées, sont assurés par un service public fonctionnant selon deux modes de gestion : en régie directe ou en délégation de service public avec SAUR et Veolia.

Une harmonisation de ces modes de gestion est envisagée afin d'optimiser le service rendu aux usagers.



Une gestion harmonisée

Un audit des contrats et modes de gestion des services d'eau a souligné la nécessité d'améliorer les performances hydrauliques du réseau – en particulier à Custines, Liverdun et Lay-Saint-Christophe, où le rendement n'est pas conforme – et d'uniformiser le niveau de service délivré aux abonnés.



Pour l'eau potable

Une nouvelle DSP pour la gestion du service d'eau potable, incluant l'entretien et le contrôle des poteaux incendie est prévu courant 2026. L'objectif est de simplifier une gestion actuellement morcelée et de générer des économies d'échelle permettant de mobiliser des moyens techniques et humains plus conséquents.



Pour l'assainissement

Une reprise progressive de l'ensemble des équipements en régie est envisagée, au terme des contrats en cours. Afin de préparer cette transition, un marché global de connaissance patrimoniale a été initié en 2024.

À compter du 1^{er} janvier 2025, la loi de finances initiale 2024 entraînera des modifications significatives dans les redevances perçues par l'Agence de l'Eau, qui financent les actions de préservation de la ressource.

Si deux redevances existantes sont supprimées, trois nouvelles redevances seront instituées (consommation d'eau potable, performance des réseaux d'eau potable, performance des systèmes d'assainissement collectif).

Ces nouvelles redevances apparaîtront sur les factures émises à partir du 1^{er} janvier 2025.



ZOOM

Lutte contre les pollutions et gestion intégrée des eaux pluviales

Dans le cadre du Contrat territorial eau et climat signé avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, Bassin de Pompey a mené activement deux opérations majeures en 2024 : la lutte contre les pollutions toxiques (16 installations classées pour la protection de l'environnement vérifiées) et la gestion intégrée des eaux pluviales (dispositif de fourniture de cuves de récupération d'eaux de pluie aux particuliers).

Programme pluriannuel d'investissement eau potable

Bassin de Pompey a significativement fait progresser la sécurisation de son réseau d'eau potable et la lutte contre les fuites. Des mesures ont permis la construction d'un modèle hydraulique du réseau. La préparation des travaux prévus en 2025 a été finalisée pour mailler les réseaux entre Liverdun et Pompey, renouveler les réseaux à Lay-Saint-Christophe, Malleloy et Saizerais et rénover le réservoir des Mûres à Champigneulle.

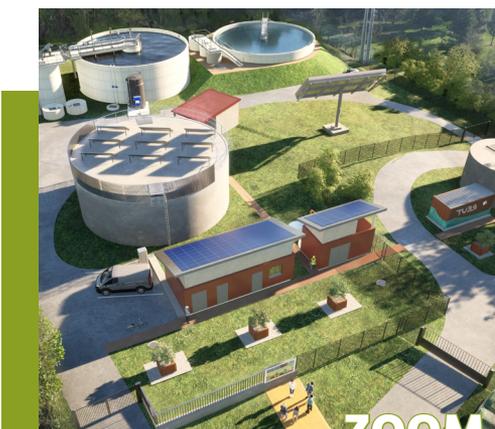
Indicateurs eau potable	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
Montant investi sur les réseaux et ouvrages (€ HT)	65 665	8 535	154 373	263 053	530 085	1 021 711
Linéaire de réseau rénové par la collectivité (m)	156	0	400	355	357	1 268
% du linéaire total rénové par la collectivité	0,05	0	0,13	0,11	0,11	0,40
Nombre de branchements renouvelés par la collectivité	2	3	40	30	70	143
Dépenses en € programmation 2023/2026	-	-	-	208 729	381 390	590 119
% d'avancement programmation 2023/2026	-	-	-	2	4	7



Programme pluriannuel d'investissement assainissement

La mise en conformité réglementaire des ouvrages d'assainissement est un enjeu majeur pour Bassin de Pompey. En 2024, des études préparatoires pour la mise en conformité de la station d'épuration (STEP) de Custines ont été menées. Les études concernant l'assainissement collectif à Montenois ont été reprises avec une approche élargie intégrant une analyse à l'échelle du bassin versant de la Mauchère.

Indicateurs assainissement	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
Montant investi sur les réseaux et ouvrages (€ HT)	609 372	34 448	286 132	699 270	578 100	2 207 322
Dépenses en € programmation 2023/2026	-	-	-	424 505	575 153	999 658
% d'avancement programmation 2023/2026	-	-	-	5	7	12



STEP de Bouxières-aux-Dames

Les études d'exécution des travaux ont été menées en 2024. Le chantier débutera en janvier 2025 pour 22 mois. La future station intégrera des technologies innovantes (réutilisation des eaux usées traitées, production d'énergie solaire) pour une gestion intégrée et résiliente des ressources en eau.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (*GEMAPI*)

En plus de la création d'un poste dédié (chargé de mission GEMAPI) pour coordonner les projets de restauration, plusieurs actions ont été réalisées.

Sensibilisation et information des riverains

Bassin de Pompey a lancé ses premières actions de sensibilisation sur la gestion des rivières, notamment grâce à la diffusion d'une brochure à plus de 1 000 riverains. L'objectif : mieux faire connaître les bonnes pratiques d'entretien des cours d'eau pour préserver leur qualité et prévenir les risques d'inondation.



La taxe GEMAPI

Une taxe GEMAPI a été instaurée pour financer ces missions, à hauteur de 40 000 € (environ 1 € par habitant). Cette taxe couvre les frais de fonctionnement et sera adaptée pour inclure les investissements à long terme (études, travaux), tout en évitant de fortes variations annuelles.

Mieux connaître pour mieux agir

Plusieurs études ont été lancées pour préparer les futurs travaux de restauration, renaturation et aménagement des cours d'eau.

Projets prévus en 2028/2029 :

- Le Chavenois à Lay-Saint-Christophe
- Le ruisseau de Vaux à Millery

Étude sur les ruissellements et l'érosion des sols

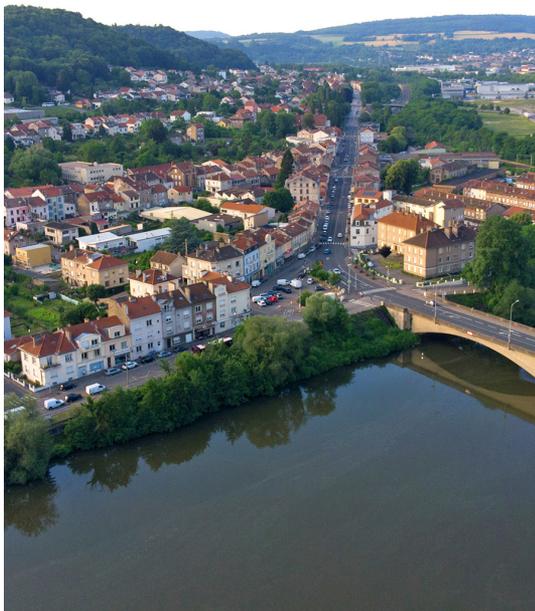
Une étude globale sur les ruissellements et l'érosion des sols a permis d'identifier 100 points sensibles sur le territoire. Un programme d'actions chiffré a été défini, avec des solutions concrètes comme la plantation de haies, la création de bandes enherbées ou de fascines, et des mesures agro-environnementales. Ces aménagements « d'hydraulique douce » visent à réduire le ruissellement en zone rurale et à protéger les habitations en zone urbaine.

Renaturation de la Mauchère et de ses affluents

Ce projet a franchi une étape clé fin 2024 avec l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre au bureau d'études Sinbio. Ce projet s'étalera sur 5 à 8 ans avec une première phase de diagnostic hydraulique et écologique, une concertation avec les riverains, la définition et la réalisation du programme de travaux (été 2027).

Le budget prévisionnel, initialement estimé à près d'1 million d'euros, sera réévalué en fonction des nouvelles études et des techniques les plus récentes.

Aménagement urbain



La mise en œuvre des projets complexes se poursuit

Préparation du site Eiffel Sud pour le nouveau pôle aquatique intercommunal

Cruciale pour le futur équipement aquatique, cette préparation inclue le montage et la validation du dossier réglementaire, le désencombrement et la dépollution (avec 220 K€ du fonds friche), ainsi que l'aménagement des raccordements (avec 540 K€ de subvention régionale). La construction de la chaufferie a été intégrée via une négociation du contrat.

Pilotage du projet «Presqu'île, la fabrique de la vitalité»

Le projet «Presqu'île» a bien avancé avec la validation du schéma d'aménagement PRO et la finalisation du dossier réglementaire complet (études d'impact, écologique, acoustique, etc.), le rendant prêt pour une Participation du public par voie électronique (PPVE).

Des négociations financières sont en cours pour un équilibre budgétaire de 10 M€ HT.

L'identité graphique « La fabrique de la vitalité» a été définie.

Presqu'île
LA FABRIQUE DE LA VITALITÉ !

Ce quartier de 8,7 hectares accueillera 302 logements (26 024m² SDP), des équipements et des espaces publics/verts sur plus de 80 000m², avec une mutualisation de 550 places de stationnement. Le coût des études s'élève à 560 K€.

Pôle d'échange multimodal (PEM) de Pompey-Presqu'île

Le PEM de Pompey-Presqu'île se positionne comme un hub de mobilité essentiel. L'implantation technique de la halte ferroviaire et du parking silo P+R a été validée. Les premiers travaux de démolition ont été lancés (soutenus par 400 K€ de l'État). Il est candidat au Service express régional métropolitain (SERM) Nancy-Luxembourg. Les études ont coûté 109 K€ HT.



Friches pompes Noël St Gobain à Liverdun

Ce site de 5 hectares a été dépollué par Saint-Gobain. Un dialogue pour l'acquisition amiable du site est en cours. Un schéma d'aménagement AVP (95 K€) prévoit 25 540m² SDP en reconversion (dont environ 200 logements).

Requalification du cœur de bourg Port-Canal-Gare

Une convention avec la commune et une étude urbaine AVP (40 K€) ont été établies pour revitaliser cet îlot. Le projet prévoit 5 200m² en reconversion-densification et un programme de logements.

**PERSPECTIVES
2025-2026**

Les prochaines années verront le passage à l'opérationnel pour Presqu'île (travaux, appels à projet), la maîtrise foncière des friches Pompes Noël et Port Canal Gare, la mise en œuvre du projet de territoire et le suivi des modes opératoires du SMQ ainsi que le pilotage d'une nouvelle stratégie foncière.

FOCUS 2024

Horizon 2035

Transformation des friches industrielles et urbaines

70 860 m²

de surface de plancher en cours de reconversion

502 logements

(estimation) créés

Principes d'aménagement

mixité, mutualisation, gestion des eaux pluviales, création d'îlots de fraîcheur, connexion paysagère et renaturation des sols

Aménager la ville de demain

Avez un budget multiplié par sept (de 122K€ en 2021 à 884K€ en 2024), la mission Aménagement vise à recréer la ville sur la ville, à fluidifier les réseaux et à intégrer les transitions. Elle s'appuie sur une plateforme d'ingénierie pour soutenir les communes et une démarche ambitieuse de réemploi des matériaux du bâtiment.

Plateforme d'ingénierie communautaire

En 2024, elle a accompagné l'étude pour un groupe scolaire à Saizerais, la réhabilitation du centre Hartman à Pompey et l'aménagement du site Déri-sté à Custines.



Aménagement d'un nouveau quartier au Déri-sté à Custines

Arc Sud-Ouest de Bassin de Pompey

Le projet "Les Vergers" à Champigneulle prévoit la création d'environ 180 logements, un village d'activités, une zone de quiétude pour la biodiversité, une gestion intégrée des eaux de pluie et une voie de transport en commun avec piste cyclable. En 2024, le projet a activement repris avec la notification de la maîtrise d'œuvre et une réunion de concertation publique en novembre.

Arboresens à Frouard, le plus avancé, vise 348 logements et des aménagements durables (voie de transport en commun, coulées paysagères, gestion des eaux pluviales, micro-crèche).

En 2024, la deuxième phase des fouilles archéologiques s'est terminée, un permis de construire a été déposé pour un lot et le marché de viabilisation lancé. L'opération entre en phase décisive à partir de 2025.

Le réemploi des matériaux

Cette approche est désormais systématique pour tous les projets. En 2024, l'ouverture de la matériauthèque communautaire et une campagne de sensibilisation des entreprises ont structuré une filière locale. Les perspectives 2025-2026 incluent une charte du réemploi, la pérennisation de la matériauthèque, le renforcement des partenariats et la documentation des bénéfices environnementaux.



Suivi opérationnel d'opérations

Les travaux du nouveau pôle aquatique intercommunal ont démarré en janvier 2024, avec un clos couvert à 90 % en décembre et une exploitation en régie. La réception est prévue fin 2025 pour une ouverture début 2026.

Le maître d'œuvre pour la rénovation globale de l'Hôtel de Camilly a été désigné en 2024.

➔ **Début des travaux en 2025**

Voirie et espace public

Un entretien renforcé du patrimoine routier et communautaire

48 opérations de voirie ont été réalisées (réparations en enrobés, traitement des affaissements, reprise d'avaloirs, remplacement de bordures, etc.), représentant un investissement de 220 000 €.

Les équipes techniques ont mené 830 interventions en régie, notamment pour la mise en sécurité, le rebouchage de nids de poule et le rescelllement de tampons. Deux campagnes annuelles de blow patcher ont permis de réparer efficacement les chaussées.

40 opérations de signalisations routières ont été menées, pour un montant de 200 000 €, ainsi que 300 interventions en régie sur les panneaux et marquages ponctuels.

Deux opérations de maintenance sur des murs de soutènement (31 000 € investis) ont porté sur les ouvrages d'art.

450 interventions ont été réalisées dans les équipements communautaires (piscines, haltes fluviales, aires d'accueil, etc.) pour assurer leur entretien et leur sécurité.



Performance énergétique et modernisation de l'éclairage public

Objectif : passer l'intégralité des 7 500 points lumineux en LED d'ici 2026.

En 2024, 1,1 million d'euros ont été investis permettant d'équiper 3 753 luminaires (soit 50 % du parc).

Le remplacement de 1 522 points lumineux supplémentaires a permis de réduire la consommation énergétique de 26 %. L'objectif final est une réduction de 84 % de la consommation électrique liée à l'éclairage public.

L'extinction nocturne de l'éclairage public (de minuit à 5h30) a été maintenue jusqu'en décembre 2024 pour faire face à la hausse du coût de l'électricité.



Viabilité hivernale

Bassin de Pompey a investi dans une nouvelle saleuse pour le secteur de Champigneulle.

114 tonnes de sel ont été utilisées lors de 5 sorties via des véhicules équipés de géolocalisation pour optimiser le dosage et limiter l'impact environnemental.

Propreté et gestion de l'espace public

2 500 signalements ont été traités par les services, dont 2 142 déclarés sur « Mon Appli ». Depuis sa création en 2020, 11 000 signalements ont été enregistrés, preuve de son appropriation par les habitants.

FOCUS 2024

250 km de voiries

13 équipes et 23 agents

28 700 heures consacrées par les agents à l'entretien et à la propreté du territoire

91 tonnes de déchets collectés dans les 316 corbeilles de propreté, soit 10 tonnes de plus qu'en 2023

370 tonnes de déchets collectés par les 4 balayeuses sur 250 km de voirie

31 000 litres d'eau de piscine réutilisée pour laver 100 km de voirie

Contractualisation avec les éco-organismes ALCOME et CITÉO pour lutter contre les mégots et les déchets d'emballages abandonnés

Des réalisations vertueuses

Bassin de Pompey s'engage à :

- Augmenter les linéaires de voirie rénovés en priorisant la maintenance.
- Déconnecter au maximum les eaux de voirie du réseau d'assainissement.

Indicateurs voirie	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
Montant investi (€)	2 047 744	893 720	1 646 203	2 625 828	2 624 482	9 837 977
Linéaire de voirie rénovée (m)	3 266	425	1 060	3 900	4 625	13 276
Surface de voirie déconnectée (m ²)	0	0	0	8 500	18 070	26 570
% du linéaire total rénové	1,3	0,2	0,4	1,6	1,9	5,5
Dépenses en € programmation 2023/2026	-	-	-	1 181 882	2 100 987	3 282 869
% d'avancement programmation 2023/2026	-	-	-	10	24	37

FOCUS 2024

Custines

Requalification de la rue Marie de Lorraine

Achévé fin 2024, après un an de travaux, ce projet a modernisé les réseaux d'eau potable et d'assainissement, enfoui les réseaux aériens, renouvelé l'éclairage public et aménagé la voirie avec gestion intégrée des eaux pluviales, création de chicanes et d'un plateau surélevé pour une zone de rencontre limitée à 20 km/h.

Montant travaux : 990 000 € TTC
Financement obtenu : 8 % de la DETR et 8 % de l'AERM



Faulx

Démolition / reconstruction du Pont de Chambion

Les travaux, réalisés entre septembre et décembre 2024, ont inclus la démolition de l'ancien pont, la construction d'un nouvel ouvrage et la déviation d'une conduite d'eau potable.

Montant travaux : 220 000 €HT
Financement obtenu : 60 % de l'État

Des projets engagés pour 2025

Bouxières-aux-Dames Rue des 3 Frères Lièvre
Amélioration de la sécurisation piétonne et enfouissement des réseaux secs en lien avec la commune et le SDE54, avec une attention aux attentes des Architectes des bâtiments de France (site classé du domaine des Tilles).

Champigneulles Square du 19 mars 1962 (Vieux village)

Création d'un îlot de fraîcheur, intégration des bâtiments communaux dans la gestion des eaux pluviales et mise en valeur lumineuse du château haut et de l'Église, co-financée par la commune.

Rue des Talintés

Travaux préalables de mise en conformité de l'assainissement et déconnexion des eaux de pluie de la voirie, favorisant l'infiltration grâce aux espaces verts.

Marbache Rue Clémenceau

Requalification de la portion devant l'Hôtel de ville et les commerces, en lien avec le projet de réhabilitation de la mairie, pour revitaliser le centre-bourg.

Prévention et gestion des déchets

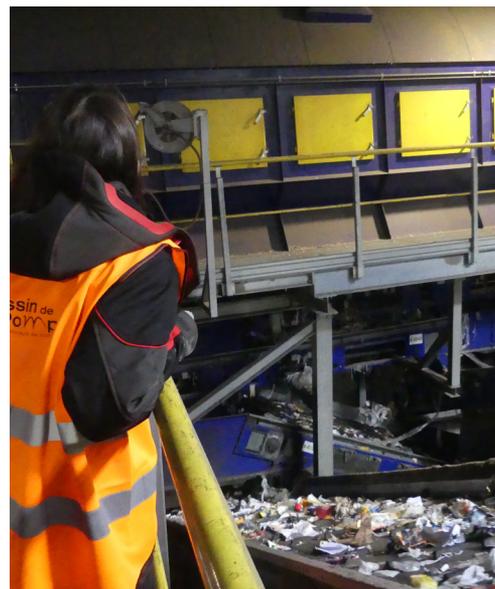
Une politique déchets ambitieuse, engagée et innovante depuis 25 ans

Onjectif : réduire notre empreinte environnementale et maîtriser les coûts, grâce à des infrastructures modernes, des contrats intelligents, une sensibilisation accrue et des tarifs ajustés.

Une déchetterie nouvelle génération

Après des travaux majeurs en 2020/2021, la déchetterie offre :

- une sécurité améliorée : circulation séparée pour poids lourds et véhicules légers.
- une mise aux normes : gestion optimisée des eaux d'incendie.
- de l'énergie verte : installation de 550 m² de panneaux photovoltaïques, produisant 80 MWh par an.
- un contrôle d'accès : accès réservé aux habitants via lecture de plaque.



Moins de déchets, plus de valorisation

- Baisse de 28% des tonnages collectés, notamment dans la benne «tout-venant», signe d'un meilleur tri de la part des usagers.
- Fréquentation fluidifiée : 165 passages/jour contre 340 auparavant, soit environ 6 passages/an/foyer, pour un confort de visite optimisé.
- 22 filières de tri : une déchetterie évolutive capable de traiter de nouveaux flux (plâtre, articles de sport/loisir, jouets, bricolage/jardinage, etc.).
- Un local de réemploi pour donner une seconde vie aux objets.

Une nouvelle logique de contrat de collecte : privilégier le tri

Bassin de Pompey est lauréat de l'appel à candidature de l'ADEME pour l'expérimentation du Contrat de performance déchets ménagers et assimilés. Cette approche innovante vise à :

- développer des solutions intégrées de prévention et de gestion des déchets,
- inciter les prestataires à valoriser la prévention plutôt que le simple volume collecté,
- lier les actions de sensibilisation à l'atteinte d'objectifs de réduction,
- maîtriser l'équilibre financier global du service,
- intégrer des clauses environnementales et sociales fortes.

Près de 250 000 €/an sont alloués à la sensibilisation et à la prévention pour atteindre ces objectifs, avec des résultats notables :

- baisse des ordures ménagères résiduelles (OMR),
- baisse de la part des déchets valorisables (verre, emballages, biodéchets) dans nos OMR,
- maintien d'une satisfaction usager élevée : 95 %

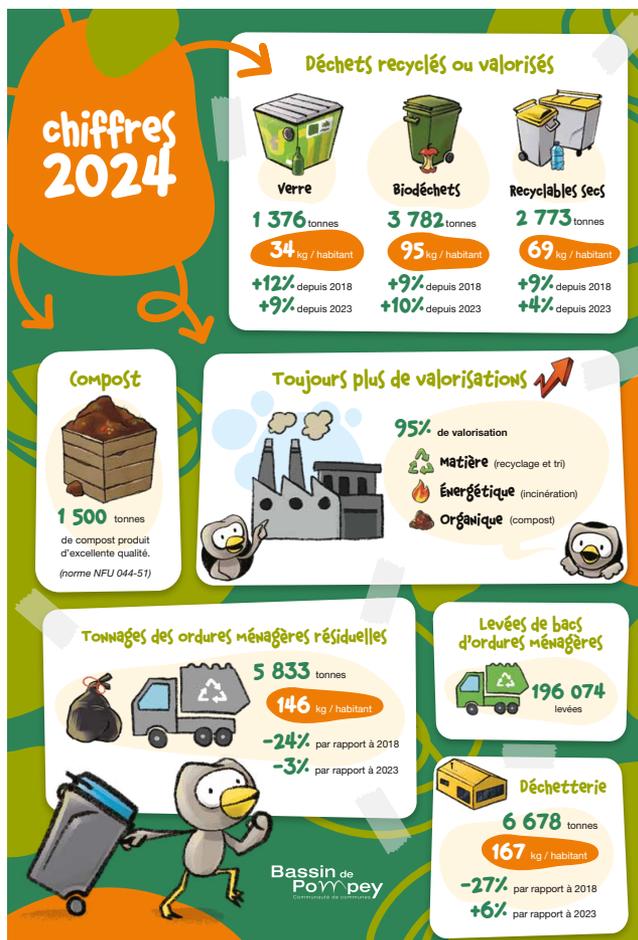
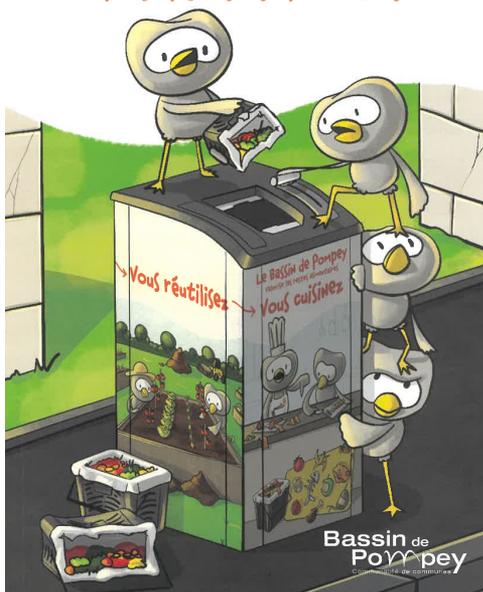
Le tri des biodéchets pour tous

La collecte des biodéchets (restes alimentaires) initiée en 1999 a été étendue en 2023 pour être accessible à 100 % des habitants et des professionnels, y compris en habitats collectifs et centres bourgs.

- 11 000 bacs verts ont été distribués.
- 107 points d'apports volontaires sont disponibles.
- 2 plateformes de compostage partagé mises en place.

Chaque année, la plateforme de compostage intercommunale traite 3 600 tonnes collectées et distribue gratuitement près de 1 500 tonnes de compost. Des travaux de rénovation et de mise aux normes sont prévus en 2025.

Le Bassin de Pompey valorise les restes alimentaires



Historique de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères - TEOM

2017

Baisse du taux de TEOM de 10,10 % à 9 %

2018

Baisse du taux de TEOMi à 7,96 % (90 % part fixe + 10 % part incitative).

2019

Baisse à 7,7 %

2022

Doublent des tarifs de la part incitative, maintien de la part fixe

2025

Nouveau doublement de la part incitative et baisse de la part fixe à 7,6 %

Évolution de la tarification : maîtrise des dépenses

Malgré les crises économiques et énergétiques, les choix passés ont permis de maîtriser les dépenses du service des déchets, générant près de 700 000 € d'économies évitées en 2024 soit près de 15 % du budget global.

Toutefois, face à une augmentation moyenne de 20 % des charges récurrentes, un ajustement des tarifs de la part variable a été nécessaire pour la seconde fois en 7 ans.

La TEOMi est composée d'une part fixe et d'une part variable. En complément de la redevance spéciale, elle finance le service à 95 %. Le poste de charge le plus important (48 % des charges totales) est lié aux opérations de collecte et pré-collecte, suivi par les opérations de traitement (37 %).

Baisse des tonnages

L'introduction de la tarification incitative a entraîné une baisse significative des tonnages d'OMR, réduisant le nombre de présentations des bacs. L'adaptation de la fréquence de collecte optimise le service avec une maîtrise des dépenses et une démarche plus respectueuse de l'environnement (camions plus remplis, moins de kilomètres, moins d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation de biocarburant).

FOCUS

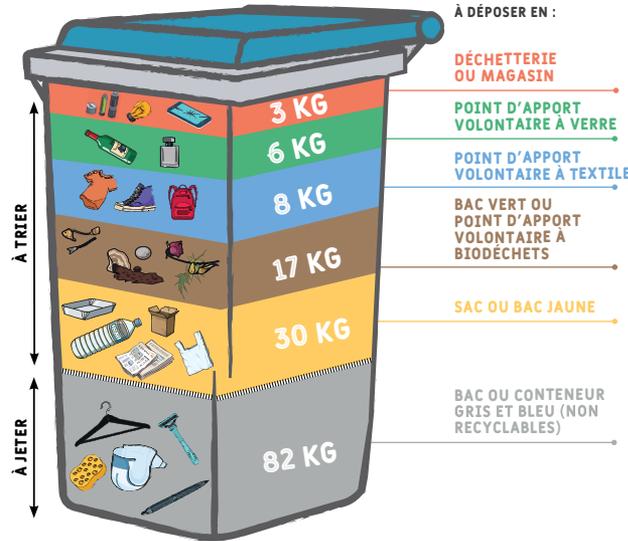
70 % des foyers sortent désormais leurs bacs toutes les deux à trois semaines

54 % des bacs sont présentés une fois par mois ou moins

146 kg/an/habitant en 2024 contre 190 kg/an/habitant en 2018



CONTENU DE LA POUBELLE GRISE ET BLEUE D'UN HABITANT DE BASSIN DE POMPEY SUR UNE ANNÉE



Sensibilisation/prévention : au plus près des habitants

- 40 ateliers et manifestations menés vers le personnel scolaire ou hospitalier et le grand public
- 927 personnes touchées
- 23 animations de sensibilisation à la réduction des déchets
- 15 manifestations accompagnées et 22 bénévoles formés
- 3 sessions de sensibilisation au gaspillage alimentaire
- 3 ateliers Do It Yourself
- Des rendez-vous commerçants
- 12 129 foyers du territoire ont été visités (sessions de précollecte)
- 38 supports de communication papier et numériques (posts Facebook ou Mon Tri)





ZOOM

Le Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), adopté le 21 mars 2024, définit un plan d'actions pour la réduction des déchets.

- Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets
- Augmenter la durée de vie des produits en favorisant le réemploi et la réparation
- Mettre en place ou renforcer des actions favorisant la consommation responsable (achat, utilisation, mutualisation, location, ect.)
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Réduire les déchets des activités économiques (pris en charge par la collectivité)
- Être exemplaire en matière de prévention des déchets
- Réduire la nocivité des produits

Arrivée des nouveaux camions de collecte

Consommant du biogazole Oleo100 à base d'huile de colza française, ces nouveaux camions contribuent à réduire notre empreinte carbone de 32,77 tonnes de CO₂eq.

Moins bruyants, avec moins de nuisances olfactives grâce à des réservoirs de récupération des jus, ils sont aussi mieux sécurisés pour les équipages (limitation de vitesse en marche arrière à 6 km/h, diffusion d'un message de sécurité pendant la collecte, lumières latérales).



BASSIN DE POMPEY ENGAGÉ EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

1999 - 2001

COLLECTE DES BIODÉCHETS



2002

COLLECTE SÉLECTIVE DES EMBALLAGES (PORTE-À-PORTE ET POINTS D'APPORT VOLONTAIRE)



2012

ENGAGEMENT DANS UN PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

2015



MISE EN ŒUVRE DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE



2016

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

2021

RÉNOVATION DE LA DÉCHETTERIE



2021 - 2023

MISE EN PLACE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE À BIODÉCHETS



2023

PASSAGE À LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES TOUS LES 15 JOURS



2023

ENGAGEMENT DANS UN MARCHÉ DE GESTION DES DÉCHETS AVEC OBJECTIFS DE PERFORMANCE

2024

RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

À VENIR

RÉNOVATION DE LA COMPOSTERIE



A person wearing a blue denim jacket is shown in profile, working on a project. The scene is illuminated with blue and orange lights, creating a dramatic atmosphere. The person's hands are visible, and they appear to be focused on their work. The background is dark, with some glowing elements that suggest a technical or creative environment.

Un territoire

qui compte

Développement économique

Aides et services aux entreprises

Bassin de Pompey agit comme un **guichet unique pour l'accompagnement des entreprises**, de la création à la cession. Le service Économie-Attractivité, en collaboration avec **Lorr'Up**, **CAREP** (pépinière d'entreprise - subvention annuelle de 35 900 €), **ALACA** (subvention annuelle de 4 220 €) et **Initiative Val de Lorraine**, offre un conseil individualisé.

FOCUS 2024

484 nouveaux contacts établis

18% recherche de locaux ou foncier

18% demandes de subventions aux investissements

15% conseil en création/reprise

19% visites d'entreprises

30% autres demandes (fibre, signalétique, etc.)

Offre immobilière et foncière

- **2 espaces de coworking** (FL TECH à Pompey - 165 m² ; FL HOME à Malleloy - 70 m²), accueillant en moyenne **11 coworkeurs** depuis 2020.
- **Pépinière CAREP** à Pompey (bureaux et ateliers sur 5 sites).
- **Pôles tertiaires Delta Affaires** (94 % d'occupation, 10 locataires) et **Delta Services** (100 % d'occupation, services de la collectivité et associations).
- **Zone d'Activités économique Haute Épine** à Saizerais (artisanat) : 12 lots vendus (24 960 m²), soit 46% de la zone. Le prix du m² a augmenté de **23 € HT à 29 € HT** en 2024.
- Extension du **parc d'activités Eiffel Énergie** sur la zone des Sablons à Millery (permis déposé, fouilles archéologiques en S2 2025).
- Cession d'un ensemble industriel à Champigneulle (Stanipharm) pour **519 878 €**.

Commerce et artisanat de proximité

Pour la première fois depuis plusieurs années, le solde d'ouvertures/fermetures de vitrines est négatif (15 ouvertures pour 18 fermetures). Pour autant, le tissu commercial reste parfaitement stable entre 2017 et 2024.

TAUX DE VACANCE FAIBLE

au regard des moyennes nationales, de l'ordre de 11 à 14%

6,4 %
taux de vacance faible centres bourgs

6,6 %
taux de vacance espace commercial Grand Air

74
commerces dont 4 cellules libres

AIDES À L'INVESTISSEMENT (digitalisation, rénovation)

17 ENTREPRISES ont bénéficié de 33 208 €

ENVELOPPE SUPPLÉMENTAIRE de 35 000 € dédiée au renouvellement de véhicules utilitaires (ZFE Grand Nancy)

63 ENTREPRISES ont reçu 118 700 € d'aides pour 994 300 € d'investissements depuis 2020



488

nouvelles entreprises

essentiellement micro-entreprises

La création d'entreprises est dynamique en 2024. Les disparitions sont de 262.

3 478

établissements

en activité

sur Bassin de Pompey
soit une progression de + 6,95 %
par rapport à 2023

FL SPORT

L'offre de sport en entreprise, a battu des records en 2024, avec **plus de 130 salariés bénéficiant de cours encadrés**. Une charte environnementale a été signée entre Val de Lorraine Entreprendre et Bassin de Pompey.



Animation du tissu économique

Territoires d'Industrie



La 2^e phase a été lancée en 2024, avec Bassin de Pompey comme porteur de la démarche pour le Val de Lorraine, la Métropole du Grand Nancy et les Pays du Sel et du Vermois. L'arrivée d'un chef de projet renforce la mobilisation collective.

Économie circulaire

Des petits déjeuners ont été organisés autour des sujets de l'énergie, l'économie de l'eau, le réemploi des matériaux et la cybersécurité.

Écologie industrielle et territoriale

Les ateliers organisés ont détecté 84 nouvelles synergies potentielles.

Petits déj' FLx à FLTECH

Les 3 ateliers numériques destinés aux commerçants et artisans ont rassemblé 65 participants.

Deux projets majeurs en développement

Aménagement de l'espace La Nouvelle à Frouard (anciennes usines Chavanne-Delattre)

Porté par Bassin de Pompey, il s'inscrit dans une démarche de dynamisation économique et territoriale, avec un accent particulier sur la mobilité et la décarbonation. Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est en cours.

Campus Innovation-Formation

Après la labellisation New European Bauhaus, une phase pré-opérationnelle est engagée pour déterminer précisément les possibilités et la faisabilité techniques de requalification de ce site stratégiquement positionné (relevé topographique, étude OREF, étude du modèle économique par CAREP, lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre urbaine).



Emploi et insertion

Consciente des défis que rencontrent certains habitants pour accéder au marché du travail, la collectivité déploie des dispositifs pour favoriser le retour à l'emploi et renforcer l'inclusion sociale.

FL JOB, le service intercommunal de l'emploi



Guichet unique de l'emploi, FLJob accueille tout demandeur d'emploi quel que soit son statut et œuvre à renforcer la coopération entre les différents acteurs de l'emploi au plan local, pour mieux répondre aux besoins de recrutement des entreprises et accompagner les personnes en recherche de travail.

Les services proposés

- Aux demandeurs d'emplois : orientation de proximité, consultation des offres d'emploi, mise en relation avec les employeurs, information métiers et formations, ateliers collectifs (CV, entretien, bureautique).
- Aux entreprises qui recrutent : conseil de rédaction de fiche de poste et de présélection des candidats, aides à l'embauche, types de contrat, formation, etc.

FOCUS 2024

333 demandeurs d'emploi accueillis

au moins une fois, dont 39 ARSA

50 retours
à l'emploi

67 entrées
en formation

14 accompagnements
au recrutement

163 ateliers
avec 703 participations

61 parrainages
mission locale

24 réorientations
vers un partenaire

3 forums emploi
RITE, Job d'été, forum inversé





L'économie sociale et solidaire, pour une « transition juste » de notre territoire

Facteur de cohésion, génératrice d'implication citoyenne et créatrice d'emploi, l'économie sociale et solidaire (ESS) apporte des solutions concrètes aux besoins quotidiens des habitants et des territoires.

Bassin de Pompey a défini les orientations suivantes :

- Soutenir les structures, via l'accompagnement des entreprises et des projets de l'ESS, le financement d'études de faisabilité, le lancement d'AMI. Accompagné par la SCIC Kèpos, une première étude d'opportunité a été réalisée en 2024, concernant la production citoyenne d'énergie renouvelable.

- Engager une réflexion autour de la création d'un fonds de dotation territorial

Le schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) ouvre également la voie à de nouvelles expérimentations.

Soutien aux structures qui œuvrent au développement de l'emploi local

Convention avec CAP entreprises

CAP Entreprises propose des accompagnements renforcés vers l'emploi. Depuis 2021, son action est fortement impactée par les évolutions structurelles du marché de l'emploi, avec une nette baisse des prescriptions.

Les accompagnements réalisés sont passés de 85 en 2020 à 46 en 2023 et 38 en 2024.

15 personnes (sur 38) ont obtenu un emploi durable, dont :

- 5 personnes en CDI,
- 5 personnes ont obtenu un CDD d'une durée supérieure à 6 mois,
- 5 personnes ont obtenu une durée cumulée d'emploi supérieure à 6 mois.

Mission locale du Val de Lorraine

La Mission locale du Val de Lorraine accompagne les jeunes de moins de 26 ans et est financé par Bassin de Pompey participe à son financement, via une adhésion de 72 000 euros.

Elle a accompagné 602 jeunes du Bassin de Pompey (287 femmes et 315 hommes), originaires principalement de Frouard (26,9 %), Champigneulle (20,7 %) et Pompey (18 %).

Tourisme, un levier d'attractivité et d'image

Installer l'Office de tourisme

La compétence Tourisme a été transférée en 2022 à l'association Maison du tourisme et des savoir-faire du Bassin de Pompey, officiellement créée le 19 mai 2022, dont le siège social est situé à l'Hôtel de Camilly à Liverdun.

La mise en place de la gouvernance de cette association a connu des difficultés, mettant en suspens l'installation et le déploiement des activités touristiques ainsi qu'une partie des objectifs fixés dans le cadre de la convention. De ce fait, le montant des moyens alloués a été revu à la baisse en 2023 et 2024.

Des labellisations sont fortement attendues en 2025.

Améliorer la connaissance interne du territoire

La Maison du tourisme a rencontré les acteurs du territoire : les maires des communes et les socioprofessionnels (artisans, commerçants), en vue de se faire connaître et de récolter de l'information sur les manifestations et activités proposées sur le territoire.

Elle a adhéré en 2024 à ADN Tourisme, l'ART-Grand-Est et la FROTSI Lorraine-Champagne-Ardenne.

Déploiement du plan de promotion touristique

- **Supports de communication** : carte touristique, circuits touristique, visites guidées.
Le bilan de la diffusion de ces différentes éditions montre que les supports papier sont encore largement utilisés.
- **Site internet** : une fréquentation en hausse en 2024, après une chute en 2023. La durée de fréquentation progresse, laissant supposer un site plus attractif. Un travail est prévu pour améliorer la qualité de cette consultation.
- **Promotion touristique** : présence et animation de stands d'informations sur des foires et salons, augmentation des références des produits à la boutique de l'accueil touristique, insertion d'encarts dans la presse (3 encarts publicitaires, 13 articles de l'Est républicain, 7 passages sur France Bleu Sud Lorraine).

Accueil touristique

La fréquentation de l'accueil touristique pour ses missions d'accueil et de renseignement cumule en 2024, 5 118 personnes qui ont sollicité l'office de tourisme (en direct, par téléphone ou mail), contre 6 703 en 2022.

La progression des clients étrangers reste globalement stable, avec une baisse confirmée cependant pour les visiteurs néerlandais et une légère hausse des clientèles allemandes.

Poursuivre l'animation touristique

La poursuite de l'aménagement des voies vertes et l'amélioration des aménagements des infrastructures ont amené à des investissements importants.

- **La voie bleue véloroute 50 – Moselle – Saône à vélo** : plus de 150 panneaux de signalisation directionnelle ont été installés.
- **La boucle de la Moselle** : perte de vitesse et manque de visibilité du pilotage départemental par manque de mobilisation en 2024 malgré un conventionnement consenti par les territoires associés sur une période de 3 ans.



Taxe de séjour

Le montant de la taxe de séjour prélevée reste stable. Depuis le 1^{er} janvier 2024, le Département de Meurthe-et-Moselle a instauré la taxe additionnelle départementale, qui vient s'ajouter à la taxe de séjour. Perçue par les collectivités, elle est entièrement reversée au département pour développer l'attractivité touristique.

Structurer et développer le potentiel touristique du territoire

Aménagement des haltes fluviales et de camping-car

Le projet d'aménagement des haltes fluviales du Bassin de Pompey a été finalisé en 2020 sur trois sites, que sont Champigneulle, Pompey et Millery.

Après un démarrage difficile (crise sanitaire, dégradation des équipements, dysfonctionnements techniques, manque de promotion), une reprise en main a été opérée par Bassin de Pompey en 2023 avec la formation de 4 agents (coordinateur technique + 3 salariées de l'OT).

Les perspectives d'interventions et de réparations en 2024-2025 (achat matériel, réparations) sur les haltes fluviales de Millery, Pompey et Champigneulle vont permettre d'envisager une remise à niveau afin de garantir la pérennité, la sécurité et l'efficacité de ces haltes, véritables vitrines touristiques du territoire.

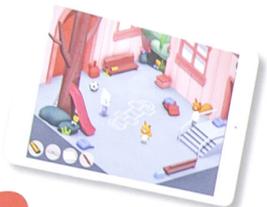
Structurer l'aménagement touristique du territoire

Le projet de réhabilitation de l'Hôtel de Camilly est un point fort de la stratégie d'aménagement touristique du territoire.

Des travaux de confortement du mur de soutènement ont lancé en 2024 la phase 1 des travaux de ce bâtiment. La phase 2 permettra d'axer des travaux d'aménagement pour des espaces extérieurs repensés et un bâti revalorisé.



catif composé
mentaires



um

2

une application
jeu Riskou



une
de n
Ani





L'innovation

au service du lien

Numérique

L'Intelligence artificielle au service du territoire

L'intégration de l'IA est un enjeu stratégique pour la modernisation des services publics, l'optimisation des ressources et l'amélioration de la qualité de vie. Une approche progressive accompagne l'émergence d'un territoire intelligent s'appuyant sur des outils de la Smart City.

L'automatisation de la gestion des réseaux (éclairage public, l'eau, des transports en commun) et du suivi des consommations de nos équipements doivent permettre d'optimiser les consommations énergétiques et les flux. Une réflexion sur les stratégies numériques sera lancée fin 2025. L'IA modifiera les métiers des agents et nécessite de s'y préparer dans nos GPEC.

Accompagner la transformation numérique

La transition numérique et la dématérialisation vont répondre aux attentes des habitants et d'accompagner l'évolution des usages sociétaux, en modernisant l'accès aux services publics.

Faciliter la relation avec l'utilisateur grâce aux outils numériques

Bassin de Pompey a mis en place une gamme complète de services numériques structurée autour de deux axes principaux pour faciliter le quotidien de ses habitants.

AXE 1 Services culturels et touristiques

- Un agenda culturel en ligne (100 événements / an)
- Limédia, bibliothèque numérique offrant un accès dématérialisé à des ressources documentaires (259 utilisateurs actifs en 2024).
- 5 circuits touristiques interactifs équipés de QR Codes, complétés par une application mobile pour le circuit des aciéries de Pompey.
- Des bornes d'information touristique situées à proximité des haltes fluviales.

AXE 2 Services au quotidien

- Le portail Famille, (démarches liées aux temps périscolaires et à la petite enfance).
- L'application MonTri et la plateforme Ecocito, optimisant la gestion des déchets, le suivi des passages en déchetterie.
- Une plateforme de covoiturage, Mobicoop.
- Le portail Eau, permettant le suivi de la consommation et des services liés à l'eau.
- La plateforme de dépôt de dossier d'urbanisme, GeoPermis, un outil d'aide pour les propriétaires dans les zones soumises au Permis de louer.

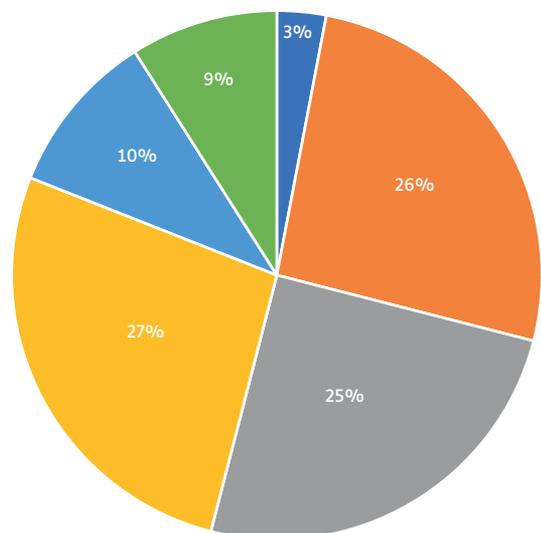
Les outils numériques au service des citoyens

Renforcer le lien avec les citoyens avec une administration plus accessible, plus réactive et plus proche des préoccupations quotidiennes des habitants.

- **L'application P'Sit** : informations en temps réel pour les réseaux Le Sit, Fluo 54, SUB et TER. Les utilisateurs peuvent consulter les horaires des bus et trains, localiser les arrêts, vérifier l'état du trafic et accéder aux informations pratiques.
- **Le site internet FLJob** : ce portail référence toutes les offres d'emploi disponibles sur Bassin de Pompey et ses environs. Il enregistre environ 4 000 visites par an et affiche en moyenne 600 offres d'emploi par mois.
- **Les sites internet institutionnels** : informations pratiques relatives à tous les services de Bassin de Pompey (Habitat, Urbanisme, Déchets, Mobilité, Sport, Culture, Enfance, Famille, etc.). Ils totalisent une fréquentation annuelle d'environ 130 000 visites.



- **L'application Intramuros** : diffusion des actualités municipales et intercommunales, des alertes en temps réel, des répertoires des commerces, associations et services publics du territoire. Mutualisée en 2021 avec les 13 communes, Bassin de Pompey la finance à hauteur de 50 %, la contribution de chaque commune étant calculée proportionnellement à sa population.
- **MonAppli** : signalements des dysfonctionnements sur l'espace public (propreté, éclairage, voirie, signalisation, collecte des déchets, etc.). Près de 250 signalements sont enregistrés chaque mois, ils sont automatiquement transmis aux équipes techniques municipales et intercommunales pour un traitement transparent et efficace.



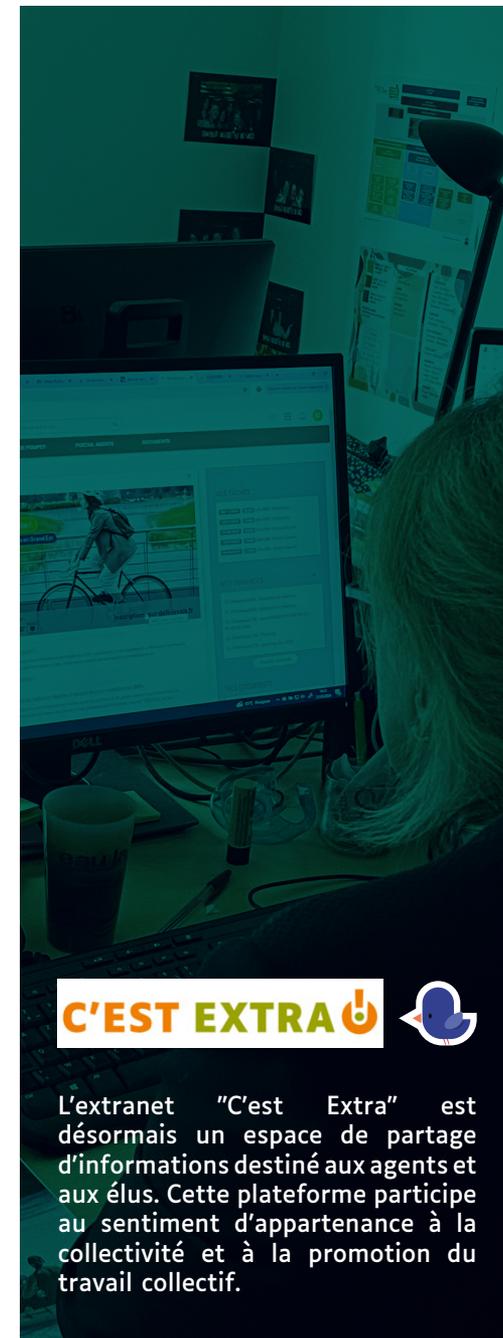
- Mobilier urbain
- Propreté
- Éclairage public feux tricolores
- Voie pistes cyclables
- Signalisation
- Autre

Dématérialisation des procédures internes pour une administration plus efficace

De nombreuses solutions existent pour réduire significativement les impressions papier et optimiser les temps de traitement :

- Mise en place d'un circuit de courrier électronique (Kolok).
- Utilisation d'un parapheur électronique (Xparaph).
- Déploiement d'un système de convocation des élus (Xconvoc).
- Transmission dématérialisée des actes au contrôle de légalité (Xactes) et à la trésorerie (Xfluco).

La modernisation des espaces de travail s'illustre également par l'intégration d'un système de vote électronique dans le cadre de la rénovation de la salle du conseil en 2021, optimisant ainsi le déroulement des séances et la prise de décision des élus.



L'extranet "C'est Extra" est désormais un espace de partage d'informations destiné aux agents et aux élus. Cette plateforme participe au sentiment d'appartenance à la collectivité et à la promotion du travail collectif.

Les informations accessibles à tous

Informers, valoriser et fédérer : des actions de communication pour accompagner les grands projets et l'implication de l'ensemble des acteurs locaux.

Le magazine papier, un lien essentiel et pérenne avec les habitants

« Au fil de l'eau » conserve une place primordiale dans notre stratégie de communication et d'information auprès des habitants du Bassin de Pompey. Sa parution régulière assure une diffusion large et équitable de l'information, y compris auprès des publics moins connectés numériquement.



19 000 EXEMPLAIRES
distribués en toutes boîtes

24 PAGES

4 NUMÉROS
par an

CONCEPTION EN INTERNE
pour une meilleure réactivité

De nouveaux supports réguliers

Deux nouveaux supports papier, conçus en interne, ont été lancés en 2024.



L'Éco du Parc

- **Format** : lettre trimestrielle 4 pages
- **Cible** : entreprises du Parc Eiffel Énergie et partenaires économiques

- **Impression** : 500 exemplaires
- **Objet** : valoriser les projets et renforcer le dialogue avec le monde entrepreneurial.



C'tout com

- **Format** : journal interne trimestriel 4 pages
- **Cible** : agents de Bassin de Pompey

- **Impression** : 350 exemplaires
- **Objet** : favoriser la cohésion interne, partager les actualités et les initiatives des agents.

Internet : au cœur de la relation numérique avec nos publics

L'ensemble de nos plateformes internet a enregistré une activité soutenue, témoignant de l'engagement croissant de nos visiteurs et de l'efficacité de nos contenus.

FOCUS 2024

77 902 sessions
sur bassinpompey.fr
site principal, véritable porte d'entrée numérique

2 109 sessions
sur eco.bassinpompey.fr

33 573 sessions
sur lesit.bassinpompey.fr

8 001 sessions
sur tourisme.bassinpompey.fr

1 186 sessions
sur plui.bassinpompey.fr

1 791 sessions
sur emploi.bassinpompey.fr

778 sessions
sur planvelo.bassinpompey.fr

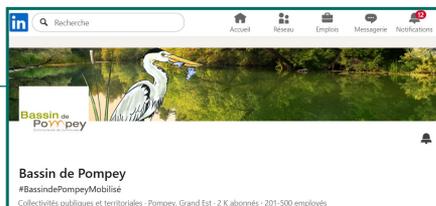
Les réseaux sociaux, en forte progression

Cette progression témoigne de la forte interaction et de l'engagement de nos communautés. Elle atteste de l'efficacité de nos contenus et de notre capacité à mobiliser des publics variés, qu'ils soient citoyens ou professionnels.



Facebook

- Diffusion de l'information quotidienne
- + 806 nouveaux abonnés
- 5 115 abonnées en 2024
- 561 posts publiés (soit 1,5 publication par jour)



LinkedIn

- Diffusion des actualités économiques et professionnelles
- + 674 nouveaux abonnés
- 1 695 abonnés

Relations presse

Bassin de Pompey a maintenu une activité soutenue en matière de relations presse en 2024. Il reste une difficulté persistante à mobiliser les médias au-delà du quotidien régional Est Républicain et de sa rubrique locale.

FOCUS 2024

20 points presse

167 articles

parus dans la presse, dont 150 articles dans l'Est Républicain, 11 articles dans La Semaine et 10 parutions dans différents médias

12 insertions publicitaires
et publi-reportages
(économique et tourisme)

Une production interne sur-mesure

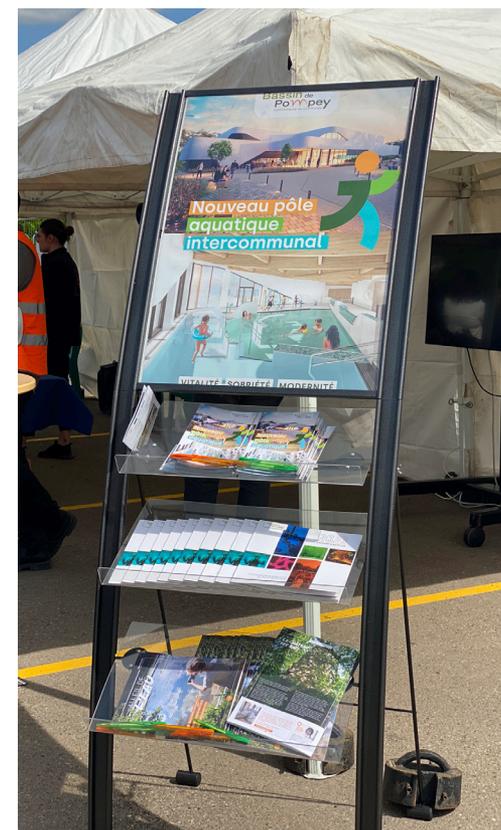
En 2024, le service communication a considérablement renforcé son rôle de support, en produisant en interne, rapidement et sur mesure, un volume croissant de supports dédiés aux actions des autres services. Cette performance traduit une meilleure réactivité et une adaptabilité renforcée face aux besoins des services. C'est un atout majeur pour la mise en œuvre opérationnelle des projets de Bassin de Pompey.



Production interne en forte progression + 120 %

120 supports en 2023

263 supports en 2024



Accès aux droits

France services, pour une égalité d'accès aux services publics

L'espace France services de Bassin de Pompey rassemble 12 partenaires nationaux : la direction générale des Finances publiques (DGFIP), France Titres, Point-Justice, La Poste, France Travail, la Caisse nationale des allocations familiales (Caf), l'assurance maladie (CPAM), l'assurance retraite, la Mutualité sociale agricole (MSA), France Rénov', Chèque énergie, l'URSSAF. Il accueille en plus les permanences de France Victimes 54, la déléguée du défenseur des droits, ALACA, etc.

Avec 4 599 accompagnements réalisés en 2024 par deux conseillères, France services Bassin de Pompey est la 3^e plus fréquentée du département. La majorité des usagers Frances services habitent le Bassin de Pompey.

FOCUS 2024

27,4 %
de hausse d'activité

4 599
demandes

Les agents France services ont répondu en moyenne à

18,3 demandes
d'usagers par jour
(contre 14,6 en 2023)

Jusqu'à **43**
accompagnements
journaliers ont été réalisés

CPAM, CARSAT,
CAF et DGFIP
Partenaires les plus sollicités



Nouveautés et événements France services 2024

Les journées Frances services

Dans le cadre de la campagne nationale des Journées France services, la DGFIP a animé différents ateliers.

Les conseillères France Services ont aussi organisé des ateliers avec les conseillers numériques : découvrir son compte Ameli, son espace santé, son espace sur l'assurance retraite.

La campagne de déclaration de revenus

Des ateliers ont été mis en place pour accompagner les usagers dans l'activation de leur espace personnel sur impots.gouv.fr et la déclaration de leurs revenus.

Expérimentation IA France services ALBERT

Elle vise à faciliter l'accès à l'information pour le conseiller et réduire le temps de recherche sur différents supports (Service-public, documentation France services, etc.).

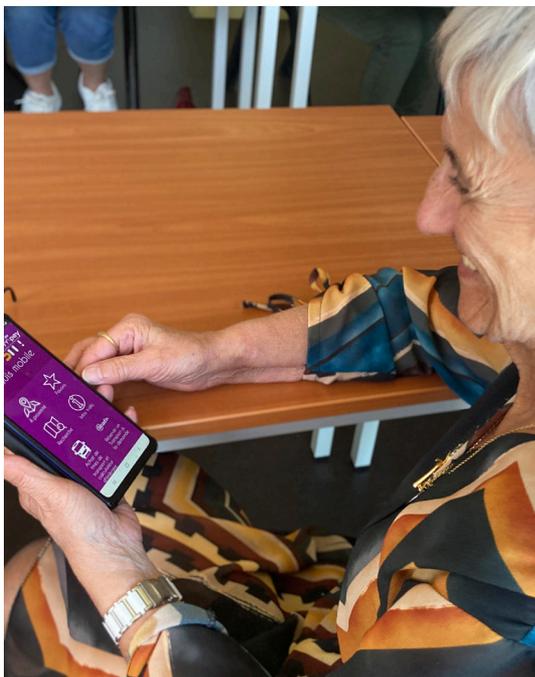
Pompey <i>112 rue des 4 Éléments</i>	lundi et jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h mardi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
Bouxières-aux-Dames <i>Mairie</i>	mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 (sauf 1 ^{er} mercredi du mois)
Livernon <i>Espace solidarité</i>	jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Champigneulle <i>CCAS</i> <i>Espace solidarité</i>	de 9 h à 12 h vendredi de 13 h 30 à 16 h 30
Malleoy <i>FL Home</i>	mardi de 14 h à 17 h
Lay-Saint-Christophe <i>Mairie</i>	1 ^{er} mercredi du mois de 14 h à 17 h
Frouard <i>Mairie</i> <i>Maison Prévert</i>	de 9 h à 12 h lundi de 13 h 30 à 17 h

Inclusion numérique

réduire la fracture digitale

Des sessions d'apprentissage sont spécifiquement conçues pour accompagner les publics les plus éloignés de la technologie, en les formant aux outils de base, en expliquant les démarches administratives en ligne pour garantir que la digitalisation ne crée pas de nouvelles fractures.

Deux postes de conseillers numériques France services ont été créés afin d'accompagner les usagers dans leur apprentissage des outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone).



FOCUS 2024

1 073 usagers
accompagnés

300 enfants
sensibilisés au bon usage du numérique et au cyberharcèlement

54 jeunes
accompagnés par la Mission locale (ABC PIX, escape game)

186 enfants
sensibilisés sur le temps scolaire/ périscolaire (cyberharcèlement, RS, usages internet)

25 enfants
de maternelle

1 café des parents

Participation aux événements
journée des seniors organisée par le CCAS de Liverdun, journée des enfants à Champigneulle, présentation de Limédia à la médiathèque de Frouard, participation au Numérique Éthique Tour à Champigneulle







La force

de nos différences

Urbanisme et habitat

La gestion du foncier et les projets d'aménagement récents illustrent l'engagement de Bassin de Pompey pour un territoire solidaire, durable et accueillant, où l'innovation, la proximité et la solidarité guident chaque action.

Améliorer l'offre de logements et répondre à tous les besoins

L'accompagnement à la rénovation et à l'habitat, porté par le Guichet de l'habitat, s'est intensifié, avec plus de 1 000 conseils prodigués, dont plus de 600 destinés aux habitants du territoire.

Cette démarche, reconnue au niveau national, a permis d'engager près de 2 M€ d'aides financières dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), facilitant l'accès à la rénovation énergétique et à l'amélioration du cadre de vie.

La politique du logement s'est également enrichie, avec la création de 80 nouveaux logements sociaux et la rénovation de 15 logements en 2024, soutenue par 365 000 € d'aides de l'État. La lutte contre l'habitat indigne s'est renforcée grâce à des dispositifs innovants comme « Permis de louer », étendu à plusieurs communes du territoire.

Plateforme mutualisée d'instruction du droit des sols : poursuite de la dématérialisation

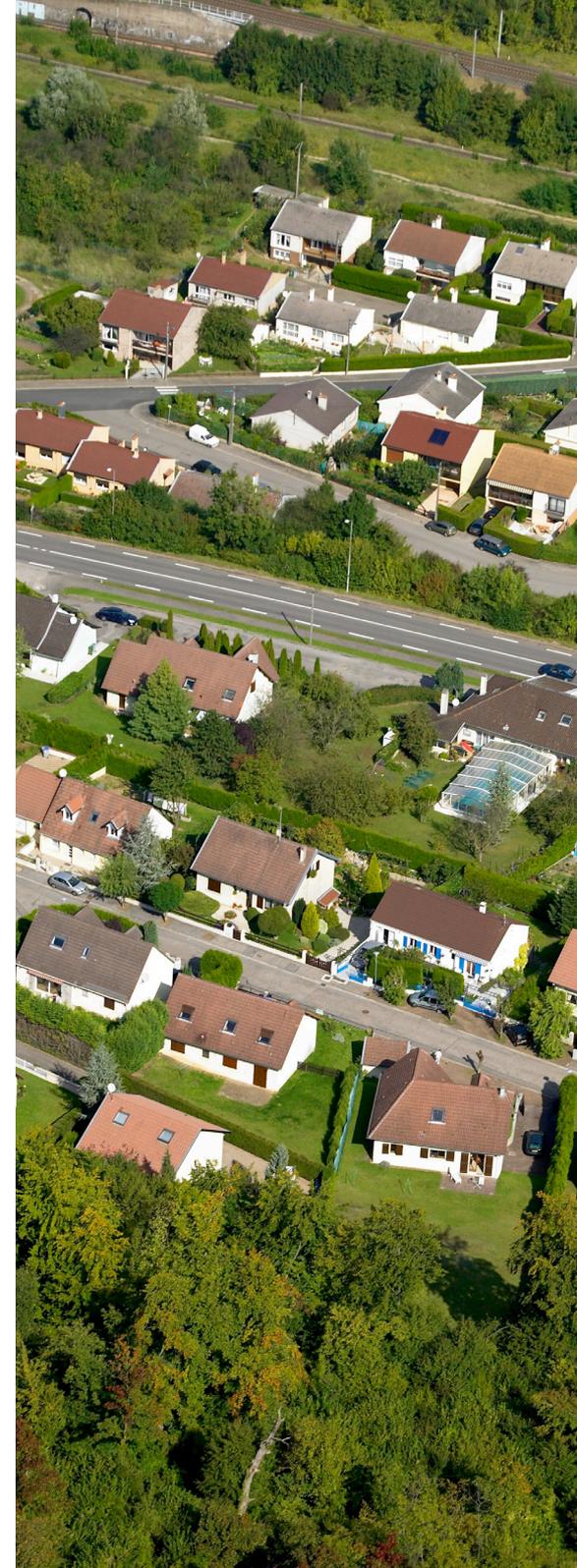
La mise en place d'un processus d'instruction dématérialisé au cours de l'année 2022 a permis à la plateforme mutualisée de gagner du temps sur l'instruction des dossiers avec une diminution de 12 jours du délai moyen d'instruction pour les dossiers réputés complets.

En 2024, la moitié des dossiers d'urbanisme ont été déposés en ligne via GéoPermis, la plateforme de saisine par voie électronique en ligne par les pétitionnaires.

Face à la baisse de 7 % des dossiers présentés et à un contexte national de contraction du marché immobilier (-12,3 % de permis délivrés), la plateforme a su maintenir un service public de qualité, tout en accompagnant la transformation du territoire, comme en témoigne les deux nouvelles modifications du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi-HD) finalisées en 2024.



**230 heures
de conseil**
aux intercommunalités adhérentes





2024 en chiffres

1 354
dossiers instruits
pour la **Communauté de
communes de Seille-
et-Grand-Couronné**



1 769
dossiers instruits
pour les **communes
du Bassin de Pompey**

736
dossiers instruits
pour la **Communauté
de communes de
Mad & Moselle**



150 heures
de conseils auprès des usagers
du Bassin de Pompey

167 heures
pour les deux
intercommunalités adhérentes



**527 déclarations
d'intention d'aliéner**
instruites, dont une préemption
et deux délégations

2 modifications
du PLUi-HD



7 visites de contrôle
d'autorisations délivrées
ou de travaux faits sans autorisation

Enfance, jeunesse, famille

Un engagement complet pour le bien-être des habitants

Bassin de Pompey propose une offre de services diversifiée et de qualité : accueil de la petite enfance, soutien à la parentalité, l'accompagnement des jeunes et la coordination de projets sociaux.

Petite enfance

Avec **6 crèches** et un total de **162 places**, Bassin de Pompey offre plus de **400 000 heures d'accueil annuel**, complétant ainsi l'offre des assistants maternels indépendants.

➔ En 2024, **100 % des familles se déclarent satisfaites** du service global (équipements, accessibilité, propreté, courtoisie du personnel). La satisfaction moyenne sur la période 2020-2024 est de **96,7 %**.



Structure	Lieu	Année d'ouverture	Places
Archipel	Pompey	2008	60
Mirabelle	Liverdun	2019	25
Grain de sel	Bouxières-aux-Dames	2015	18
Arc-en-ciel	Champigneulles	2005	18
Hirondelle	Custines	2018	12
Crèche familiale	Champigneulles, Frouard et Pompey	2005	29

Projet éducatif des crèches en 3 axes

- **Éveil culturel** : développer une politique publique culturelle pour les tout-petits, qui se verront décerner un « passeport culturel » après 3 ans en crèche.
- **Éveil corporel** : favoriser le développement moteur et sensoriel.
- **Santé** : garantir un environnement sain et des pratiques adaptées.

1,93
€/ h
Tarif moyen
payé par les
parents

17 387
€/ an
Coût moyen
d'une place





Budget des crèches 2024

2 695 556 €
Dépenses de fonctionnement

1 741 070 €
Recettes (financement CAF au travers de la prestation de service unique et bonus territoire)

372 479 €
Charge nette d'exploitation pour le Bassin de Pompey

Modernisation de la crèche Archipel

La CAF a validé en 2023 un projet de modernisation de la crèche Archipel (60 places) pour 250 000 €, dont 80 % seront financés par la CAF. Cela vise à améliorer les conditions d'accueil et de travail, et à prolonger la durée d'exploitation.

Déploiement des équipements petite enfance

L'offre actuelle étant inférieure aux besoins, Bassin de Pompey et la CAF ont intégré un schéma de déploiement dans la Convention territoriale globale (CTG) signée en 2022. Ce plan prévoit la création de 51 places de crèche supplémentaires entre 2025 et 2028, afin de répondre aux besoins croissants des familles et de compenser la baisse du nombre d'assistants maternels indépendants.

Le déploiement du service public de la petite enfance à l'échelle nationale (annoncé en juin 2023), avec des aides significatives de la CNAF, permettra à Bassin de Pompey de développer son offre tout en maîtrisant sa trajectoire financière (taux de couverture des dépenses d'investissement d'environ 80 %).

Structure	Nombre de place		
	2024	2028	Créées
Archipel	60	60	-
Mirabelle	18	18	-
Grain de sel	18	25	7
Arc-en-ciel	25	44	19
Hirondelle	12	12	-
Crèche familiale	31	31	-
Nouvel équipement à Frouard	-	25	25
TOTAL	164	215	51

FOCUS 2024

Extension de la crèche Mirabelle à Liverdun

Ce projet comprend une extension de 160 m², une augmentation de 19 places et un investissement de 486 000 € pour l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs.



Le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) soutien à la parentalité

Le LAEP prévient l'isolement des familles en offrant un espace d'écoute et d'échange. En 2024, il a proposé 5 matinées d'ouverture au public (546 heures d'accueil), réparties à Frouard, Champigneulle, Bouxières-aux-Dames et Pompey. Une équipe de 4 professionnelles de la petite enfance est disponible pour informer et orienter les familles.

Les missions du LAEP

Soutien et repères éducatifs

Préparation à la séparation (entrée à l'école ou en crèche)

Temps de rencontres avec d'autres parents

Lieu adapté où l'enfant peut jouer en sécurité

Éveil culturel

Lieu d'information et d'orientation vers les autres services du territoire

FOCUS 2024

600 heures
d'accueil des familles

153 enfants
différents accueillis

1 615 enfants
1 543 adultes
fréquentation totale en 2024

15 personnes
accueillies en moyenne
par matinée



Le Relais petite enfance, guichet unique petite enfance pour les familles et les professionnels

Le RPE est un espace pour les assistants maternels indépendants, les candidats à l'agrément et les parents employeurs. Il propose des animations collectives, des permanences téléphoniques et des rendez-vous. Son rôle s'est renforcé pour accompagner les assistants maternels face à la baisse de leurs effectifs.

Prévention spécialisée une nouvelle contractualisation pour 2023-2025

Depuis 2013, Bassin de Pompey s'est doté d'une équipe de prévention spécialisée, en partenariat avec le Conseil Départemental 54 et l'association «Jeunes et Cités». Cette convention a été reconduite pour 2023-2025. L'équipe agit sur trois axes : présence sociale, action éducative et action sur le milieu.

Le coût annuel de cette activité est de 275 000 €, financé par le Département de Meurthe-et-Moselle (169 000 €), Bassin de Pompey (90 000 €) et des financements complémentaires (16 000 €).

Perspectives 2025-2026

- Maintenir l'ancrage territorial et les actions sur les 4 communes urbaines.
- Mobiliser collègues et lycée pour la prévention du décrochage scolaire.
- Développer des actions de promotion de la santé avec la communauté professionnelle territoriale de santé «cœur de Meurthe-et-Moselle».

FOCUS 2024

Accompagnements individualisés

109 familles et 102 jeunes accompagnés

Actions collectives

Plus de 750 participants aux actions de soutien à la parentalité (ateliers, sorties, cafés des parents) ; 17 200 bénéficiaires pour les 11-18 ans (loisirs, chantiers jeunes, accompagnement scolaire) ; 80 bénéficiaires pour les 16-25 ans (chantiers éducatifs, socialisation).

Actions sur le milieu

700 participants (fêtes de quartier, ateliers d'échanges)



Convention territoriale globale

La Convention territoriale globale est un partenariat avec la CAF pour améliorer la cohérence et la coordination des services pour les habitants (petite enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, animation de la vie sociale, logement, handicap). Bassin de Pompey a signé une CTG pour la période 2021-2025.

Bilan de la contractualisation 2021-2025

- **Montants annuels des bonus territoire CTG**
Enfance Jeunesse : 477 368 € (extra et périscolaire, accueil jeunes/ados, BAFA, séjours, ludothèque, chargé de coopération/coordo jeunesse).
Petite Enfance – Parentalité : 511 213 € (pour EAJE, RPE, LAEP).
- **Petite enfance** : validation du schéma de développement des crèches 2023-2030.
- **Enfance-jeunesse** : mise en réseau des acteurs via une coordination autour du projet éducatif du temps méridien.
- **Parentalité** : soutien à la fonction parentale dans les QPV.
- **Animation à la vie sociale** : installation de trois Espaces de vie sociale (EVS) sur le territoire.

Préparation de la CTG 2026-2030

En collaboration avec les communes, la CAF, le Département et les acteurs socio-éducatifs, finalisation en décembre 2025.

Restauration collective et nutrition

La cuisine centrale intercommunale maintient un service de restauration collective de haut niveau en 2024, avec une production globale stabilisée et une qualité des produits en progression.

Une offre de service diversifiée

Enfants

- Restauration scolaire : 313 697 repas (+2,31 %), soit une moyenne de 2 647 demi-pensionnaires dans les 23 cantines. 20 % des familles ont bénéficié de la tarification sociale à 1 €.
- Accueils de loisirs sans hébergement : 42 224 repas (-3,21 %) sur 11 sites.
- Structures Petite enfance (5 crèches) : 25 939 repas (-9 %).

Adultes

33 728 repas (animateurs, enseignants, agents communaux).

Seniors

5 704 repas (Résidence autonomie de Champigneulles).

Portage à domicile

15 080 repas (Pompey, Frouard).

Autres structures

2 613 repas (association sociale), 18 899 repas (Foyer d'accueil médicalisé des Charmilles).

La production globale de la cuisine centrale intercommunale s'élève à 513 583 repas facturés en 2024, confirmant le dynamisme des prestations.

	2020	2021	2022	ÉVOLUTION 2022/2023	2023	2024	ÉVOLUTION 2023/2024
Total repas scolaires	173 781	254 946	269 404	13,81 %	306 608	313 697	2,31 %
Total repas autres publics	120 124	117 758	149 003	6,37 %	158 493	158 493	-7,18 %
Total repas RIE	29 347	28 194	42 476	16,91 %	49 660	49 660	6,28 %
Total repas facturés	323 252	400 898	460 883	11,69 %	514 761	514 761	-0,23 %

La qualité des produits cuisinés

- La part des achats en circuits-courts a progressé de 27 % à 34 % en 2024.
- L'objectif de la loi Egalim est atteint pour la première fois, avec 52 % de produits sous Signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) (contre 42 % en 2023).
- La part des produits Bio reste stable à 7 %.

Le Resto' du Parc, un atout pour le territoire

La fréquentation du Resto' du Parc a continué d'augmenter en 2024, atteignant 52 780 repas servis, un niveau équivalent à 2017/2018. Cela souligne son importance pour les salariés du territoire. Des travaux de rénovation sont prévus pour améliorer l'offre. Il enregistre une perte financière d'environ 3,19 € par repas vendu, en raison de l'inflation non compensée par les révisions tarifaires passées. Une revalorisation des tarifs est prévue en juillet 2025.

Maraîchage

Une excellente année de récolte

6 tonnes de légumes

livrés à la cuisine centrale

36 variétés

tomate, pomme de terre, courgette, poivron, courges

100 % biologique

Travaux

pour une refonte totale du système d'arrosage automatique



Engagements 2024

- Plan de maîtrise sanitaire sur chaque site de restauration.
- Formation HACCP en interne.
- Accompagnement des pratiques professionnelles par la cuisine centrale (objectif 100 % en 2025).

Défi budgétaire

Le budget de la Restauration est marqué par un déséquilibre structurel, principalement dû aux achats alimentaires et aux frais de personnel.

Suite à un diagnostic réalisé en 2023, un plan d'actions a été lancé en février 2024 pour optimiser les dépenses :

- Adaptation du processus de production et réorganisation de la cuisine centrale.
- Mise en place de plans alimentaires par type de convives et élaboration de menus/fiches recettes.
- Révision de la stratégie d'achats (marché unifié à partir de janvier 2025).
- Acquisition d'un progiciel de gestion programmée assistée par ordinateur (prévu en mai 2025) pour un pilotage optimisé.

Ce plan d'actions devrait générer une économie de près de 500 K€ en 2026.

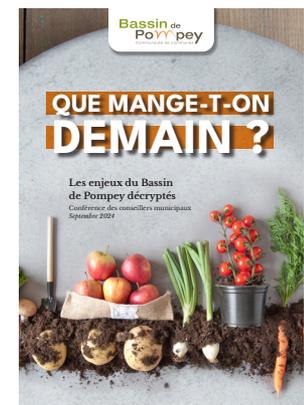
FOCUS 2024

Restauration collective

Du maraîchage à la cuisine avec des actions engagées et une commission «menus enfants»

Conférence des élus

septembre 2024
«Que mange-t-on demain ? : les enjeux de Bassin de Pompey décryptés»



Culture

Accès des jeunes à la culture

Le dispositif Accès à la culture (AAC) permet aux enfants scolarisés du territoire de bénéficier des mêmes conditions d'accès à la culture. Ce dispositif s'ajoute aux actions communales déjà mises en œuvre.

Partenariat avec le TGP

Ce partenariat établi avec la ville de Frouard pour favoriser la venue des élèves de maternelles et primaires au Théâtre Gérard Philipe est stable depuis plusieurs années. Il donne satisfaction aux enseignants quant au choix de la programmation et de l'accompagnement aux spectacles, marqué par une volonté forte des équipes du théâtre d'améliorer la prise en charge pédagogique des élèves.



Année scolaire	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Inscrits TGP classes	Inscrits TGP élèves	Taux de fréquentation	Montant des subventions versées au TGP
2023/2024	152	3 404	95	2 351	69 %	80 000 €
2022/2023	159	3 539	120	3 102	88 %	80 000 €
2021/2022	160	4 060	103	2 646	65 %	80 000 €
2020/2021	165	3 809	122	3 226	85 %	80 000 €
2019/2020	167	3 849	113	2 685	70 %	80 000 €
Moyenne	159	3 655	108	2 682	73 %	-

Autres propositions d'actions culturelles

Le dispositif AAC fonctionne également pour d'autres projets en lien avec l'art et la culture : 1/3 des élèves sont inscrits sur une action proposée par Bassin de Pompey.

Une convention avec l'Université de Lorraine pour valoriser la culture scientifique permet à une dizaine de classes de bénéficier d'ateliers à la Maison pour la Science à Maxéville et pratiquer la science d'une autre façon.

Le projet Poémons ! est issu d'un contrat en entre Bassin de Pompey, l'IEN de Pompey et l'association Lettres Verticales pour faire découvrir la poésie contemporaine. Durant trois ans, 30 classes des écoles primaires du territoire vont suivre des ateliers d'écriture. Une restitution sur scène par une lecture professionnelle des poèmes des élèves, un affichage abribus et la remise d'un livret valorisent ce projet.



109 600 €
montant alloué au dispositif
soit 33,57 € par élève



Développement de l'action culturelle

Label 100 % EAC

Bassin de Pompey a obtenu en 2024 le label 100 % EAC (Éducation artistique et culturelle). Il valorise notre engagement vers la généralisation de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire. Attribué pour une durée de cinq ans renouvelables, il préfigure le Contrat territorial d'éducation artistique et culturel (CTEAC).

En 2024, 94,63 % de classes ont bénéficié d'une action EAC, soit 141 classes pour 3 146 élèves.

Diagnostic culturel

Bassin de Pompey a engagé un diagnostic dit « sensible » sur les ressources et acteurs culturels en accueillant deux artistes durant six semaines. Cette démarche, financée par la DRAC à 80 %, a permis d'obtenir un regard nouveau sur les disciplines artistiques déjà représentées sur le territoire et de mettre en exergue les enjeux à développer. Parmi les pistes de travail : toucher de nouvelles cibles, notamment les adolescents.

Une restitution artistique sous forme d'une lecture a été proposée aux habitants par la metteuse en scène Maud Gallet Lalande (Cie Les Heures Paniques). Une BD documentaire réalisée par Charlie Zanello, illustrateur, a été éditée.

L'EAC pour la petite enfance

Bassin de Pompey a proposé des actions nouvelles en faveur des 0-3 ans en 2024 : éveil musical, spectacles en résidence, spectacle TGP.

6 actions	511 enfants	72,51 € par enfant
---------------------	-----------------------	------------------------------

Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle - CTEAC

Ce Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle est ambitieux et fédérateur. La mise en place d'un programme d'actions d'éducation et de sensibilisation aux arts et à la culture favorise l'émancipation artistique et culturelle des habitants et positionne Bassin de Pompey comme coordinateur de l'action publique au service des acteurs culturels. Signature prévue à la rentrée 2025.



Sport

Les gymnases intercommunaux

Avec la réintégration en gestion directe du gymnase du Moulin Noir (Lay-Saint-Christophe) et du COSEC de Champigneulle en juillet 2022, la collectivité gère désormais un parc de 5 équipements sportifs terrestres.

Fréquentation (nombre d'heures)	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Collèges	2 365	2 617	3 095	5 128	4 935
Associations Bassin de Pompey	2 406	1 284	3 443	5 323	6 235
Associations hors Bassin de Pompey	68	28	25	69	104
Total	4 839	3 929	6 563	10 520	11 274

Recettes collèges	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Tarif horaire de facturation COSEC (€)	12	12	12	16,50	16,50
Facturation réelle (heures plafonnées)	28 812	29 838	31 797	73 442	76 313

En 2023, l'augmentation des tarifs facturés aux collèges, en lien avec l'évolution de la dotation départementale, a permis une meilleure maîtrise des coûts d'exploitation des équipements.

Ratios annuels (en €)	2020	2021	2022	2023	2024
Charge horaire	19,21	21,92	25,46	13,85	12,02
Recette horaire	8,80	10,50	7,58	9,86	9,97
Coût horaire résiduel	10,41	11,42	17,88	3,99	2,05



L'activité du pôle aquatique

La fréquentation des piscines intercommunales est stable, avec une légère hausse de 2 % en 2024 par rapport à 2023. Les recettes ont progressé de 6 % pour atteindre 519 687 €, sans compter les gratuités (177 078 € pour scolaires, centres aérés, clubs sportifs du territoire).

Coûts des fluides, légèrement en baisse

- Eau : +23 % (évolutions tarifaires récentes)
- Gaz : -28 %
- Électricité : -38 %

Autoconsommation électrique à Pompey

2023	112 366 kWh	
2024	101 965 kWh	▼ -9 %
2023	30 589 €	
2024	22 890 €	▼ -25 %

Bilan 2024 (en €)	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Coût exploitation	1 578 568	1 495 298	1 626 190	1 956 407	1 950 260	1 934 742
Coût par usager	8,40	16,67	19,74	14,20	12,61	12,10
Recettes par usager	2,88	2,21	3,11	3,13	2,79	2,70

La période estivale 2024 a été particulièrement favorable, avec une fréquentation supérieure de 24 % à l'été 2023. Une ouverture partielle de la piscine de Champigneulle a été reconduite pour synchroniser les ouvertures avec les périodes de forte fréquentation.



FOCUS 2024

159 861 entrées

dont

Tout public : 60,7 %

Associations sportives : 7,3 %

Scolaires du territoire : 22 %

Scolaires hors territoire : 10 %

Nouveau pôle aquatique intercommunal La première pierre est posée !

Le 13 juin 2024, Bassin de Pompey a symboliquement posé la première pierre de sa nouvelle piscine intercommunale, en présence de Madame la vice-présidente du Conseil Régional, des maires et élus des communes du Bassin, des représentants des entreprises partenaires et des habitants.

Située sur les friches des anciennes aciéries de Pompey, à la pointe Eiffel Sud, il s'intègre parfaitement à son environnement. Il répond aux dernières normes environnementales, avec l'utilisation de matériaux biosourcés, l'intégration d'énergies renouvelables et la récupération d'énergies fatales.



ZOOM

Labellisation Terre de Jeux 2024

Bassin de Pompey a intensifié ses efforts pour promouvoir la pratique sportive et les valeurs olympiques, via le programme Terre de sports.

- **Sports à l'école** : 1 600 élèves élémentaires (70 % des classes) ont découvert le badminton, le volley, l'escrime ou le basket, en partenariat avec l'Omnisports Frouard Pompey et le collectif Sports Val de Lorraine
- **Rencontre avec Cyril Julian** : 218 élèves (9 classes) ont rencontré et interviewé l'ancien médaillé olympique de basket
- **Les Jeux Olympiques à la cantine** : menus thématiques et animations
- **Parcours athlétique aquatique** : 500 élèves de CM1-CM2 à la piscine de Pompey en juillet, finalisant le dispositif «Savoir nager»
- **Terre de sports** (du 6 au 14 avril 2024) : 600 personnes ont découvert une vingtaine de disciplines (aviron, escrime, boxe, plongée, handitennis, athlétisme)
- **Terre de sports à la piscine** (6 juillet) : Challenge sportif et animations

Santé

Un contrat local de santé à l'échelle du Val de Lorraine

Dans le cadre de sa compétence Santé, Bassin de Pompey a en charge la définition d'une politique de santé en partenariat avec l'ensemble des acteurs afin de mettre en cohérence les actions de prévention et promotion de la santé du territoire. À ce titre la collectivité a en charge l'élaboration et le suivi d'un contrat local de santé.

En 2019, l'Agence régionale de santé a manifesté l'intérêt de confier le pilotage du CLS au PETR.

L'élaboration et la signature d'un Contrat local de santé à l'échelle des 4 communautés de communes du Val de Lorraine ambitionne de :

- Coconstruire des politiques locales issues de la convergence des différents schémas nationaux et territoriaux de santé.
- Partager les priorités de santé du territoire avec les professionnels de santé, les associations qui œuvrent pour la santé, les réseaux de santé, l'État et les collectivités locales.
- Apporter une réponse collective aux principaux enjeux identifiés dans le cadre des diagnostics réalisés.

Les 5 axes du CLS et les enjeux forts relevés par la contribution du Bassin de Pompey

Axe 1
Améliorer l'accès aux services de santé et aux soins



Axe 2
Améliorer la prévention et la santé mentale de la population



Axe 5
Agir pour un environnement favorable à la santé



Axe 3
Renforcer les comportements favorables à la santé dans une démarche de prévention



Axe 4
Préserver l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap et de leurs aidants



L'insertion, une orientation affirmée

Le chantier d'insertion intercommunal

Il s'adresse à des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Les activités de production sont couplées à un accompagnement technique, social et professionnel. Ce dispositif permet aux salariés en insertion de valoriser et développer leurs capacités et leurs compétences, de retrouver une autonomie sociale en vue d'une insertion professionnelle durable.

Le chantier d'insertion intercommunal, créé en 2018, a connu une croissance significative en 2024. Le nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP) conventionnés est passé de **6,84 en 2018 à 18,07 en 2024, avec 40 personnes embauchées** (contre 14 en 2018).



16 femmes

24 hommes

L'aide de l'État a augmenté de **136 095 € en 2018 à 425 280 € en 2024**, complétée par le Conseil départemental (9 765 € en 2024).



6
activités de production

- maraîchage biologique
- restauration collective
- entretien des locaux
- sensibilisation au réemploi
- espaces verts
- bûcheronnage

CDDI

contrat à durée déterminée d'insertion
4 mois à hauteur de 26 heures hebdomadaires,
renouvelable 24 mois sous conditions.

40 salariés en 2024 • 79 journées de formations organisées • 7 personnes ont trouvé un emploi (CDI, CDD +6 mois, formation qualifiante) soit un taux de 54 % de sorties dynamiques.

Des participants plutôt jeunes, peu diplômés et sans activité depuis très longtemps

Les participants sont majoritairement éloignés de l'emploi (**63 % inactifs depuis +2 ans**), jeunes (**63 % entre 26 et 49 ans**), et peu diplômés (**53 % sans formation**). L'équipe d'encadrement a été renforcée (**5 encadrants techniques, 2 accompagnatrices socioprofessionnelles**).

Le chantier d'insertion intercommunal accueille un public avec des freins périphériques importants. La diversité des profils souligne la nécessité de solutions adaptées pour chaque individu. Les défis liés à la formation et à l'insertion professionnelle sont particulièrement marqués, nécessitant des actions ciblées pour améliorer l'employabilité et faciliter le retour à l'emploi.



L'accompagnement social et professionnel des salariés du chantier d'insertion

En raison de l'augmentation de l'activité du chantier intercommunal, avec le déploiement de l'activité espaces verts et bûcheronnage, l'équipe d'encadrement a été renforcée. Elle est composée de 5 encadrants techniques d'insertion et de deux accompagnatrices socioprofessionnelles pour 18,07 ETP en insertion.

En 2024, la collaboration avec l'espace France services, les conseillers numériques et le service intercommunal de l'emploi se poursuit avec pour objectifs, l'amélioration de l'accès aux droits et la réduction de la fracture numérique.

Des formations professionnelles ont été proposées (SST, CACES, plateforme linguistique innovante).

Les clauses sociales dans les marchés publics, un levier au service de l'insertion

Un poste de facilitatrice des clauses sociales (0,5 ETP) assure leur mise en œuvre qualitative.

En 2024, 41 marchés ont été suivis, générant 21 698 heures d'insertion réalisées par 107 personnes éloignées de l'emploi.

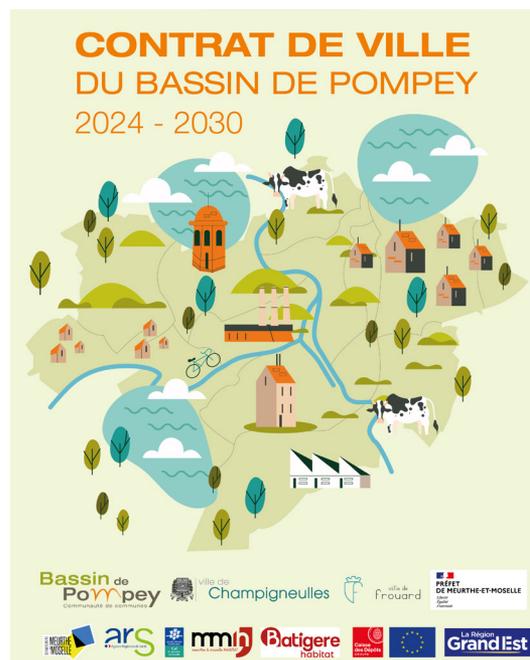
L'association Cultures et Partages a bénéficié d'un marché, permettant à 20 personnes de travailler et de bénéficier d'un accompagnement renforcé (3 553 heures de travail effectuées). Parmi les 11 fins de contrat en 2024, 2 ont débouché sur un emploi durable et 3 sur un emploi de transition

Contrat de ville 2024-2030

Une stratégie territoriale pour l'égalité et la cohésion

Le contrat de ville 2024-2030, signé en 2024, prolonge l'engagement de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires locaux pour réduire les inégalités entre les quartiers prioritaires (QPV) et le reste du territoire intercommunal. Il s'articule autour de quatre grands enjeux : **emploi, transitions, émancipation et sécurité**.

En 2024, 35 actions ont été financées dans le cadre de l'appel à projet annuel, qui s'inscrivent dans les enjeux du contrat de ville. L'enveloppe allouée par l'État était de 80 000 euros.



Axes stratégiques et objectifs opérationnels :

- **Emploi** : Faciliter l'accès à l'emploi et à la formation, lutter contre les discriminations, lever les freins à l'emploi, soutenir l'économie sociale et solidaire.
- **Numérique** : Réduire la fracture numérique, sensibiliser aux usages responsables, redistribuer du matériel informatique.
- **Transition écologique** : Encourager le recyclage, améliorer le bâti avec les bailleurs, lutter contre la précarité énergétique, promouvoir les mobilités douces, soutenir l'économie circulaire.
- **Santé** : Promouvoir l'activité physique, développer une politique de santé mentale, améliorer l'accès à une alimentation saine, repérer les conduites addictives.
- **Éducation** : Réduire les inégalités scolaires, soutenir la parentalité et sensibiliser à l'usage des écrans.
- **Sécurité** : Lutter contre les violences intrafamiliales, renforcer la police de proximité, promouvoir la citoyenneté, l'égalité femmes-hommes et la laïcité.
- **Cohésion sociale** : Favoriser l'accès à la culture et au sport, renforcer la présence artistique, promouvoir la culture scientifique, et améliorer l'accès aux droits, notamment par l'apprentissage du français.

BRIGADE INTERCOMMUNALE DE POLICE MUNICIPALE

Police de terrain et de proximité

Elle assure des missions variées (sécurité publique, protection de l'environnement, régulation des comportements et des nuisances urbaines). Cette activité représente 50 % de l'activité générale.



En 2024 la brigade a réalisé **76 interventions** liées à une demande des communes.

255 interventions ont été réalisées au profit des administrés (stationnement, la salubrité ou encore gestion de comportement).

Brigade verte

Des patrouilles à vélo à assistance électrique ont été réalisées.



550 kilomètres parcourus à travers les cœurs de ville et les voies vertes



Animation scolaire

En 2024, 869 enfants de Grande section et de CE2 ont appris à identifier les dangers de la route, à traverser en toute sécurité, à respecter les règles de la circulation piétonne et à être toujours vigilants. Ce rendez-vous annuel transmet également une image positive des forces de l'ordre.



Sécurité routière

En 2024, 669 infractions toutes thématiques confondues ont été relevées.

273 véhicules ont été signalés pour stationnement abusif dépassant une durée de 7 jours.

144 infractions liées à la vitesse ont été relevées lors des contrôles effectués. Des radars pédagogiques ont été installés sur des axes routiers rénovés ou récemment soumis à une modification de la limitation de vitesse, afin de sensibiliser les conducteurs.

Travail administratif

Celui-ci représente 25 % des missions de la brigade : rédaction des arrêtés (temporaires, taxis, permanents et occupation du domaine public, rapports judiciaires, réunions de service ou extérieures), accueil, vidéosurveillance, etc.

43 rapports judiciaires rédigés et transmis aux autorités compétentes.

5204 mains courantes.

702 arrêtés de circulation concernant l'occupation du domaine public, manifestations, autorisation de stationnement taxis, aménagement, droits de place.



HOSPITALIER • INTELLIGENT • NATURE



1 TERRITOIRE / 13 COMMUNES

BOUXIÈRES-AUX-DAMES • CHAMPIGNEULLES • CUSTINES • FAULX • FROUARD • LAY-SAINT-CHRISTOPHE
LIVERDUN • MALLELOY • MARBACHE • MILLERY • MONTENOY • POMPEY • SAIZERAIS